
Correspondances Paysannes

ÉTÉ 2026

BULLETIN N°4





ÉDITO — 4

X

DÉSARMONS L'INDUSTRIE DES PESTICIDES — 5

*Appel de Cancer Colère, du CSVPO,
de la Confédération paysanne, et des Soulèvements de la terre*

RÉCIT D'ACTION — 10

La mise à l'arrêt de BASF

TÉMOIGNAGE

« CE QUI T'EST ARRIVÉ, T'ES PAS LE SEUL » — 12

LEVER LE TABOU — 14

*Le combat des travailleur·euses agricoles
pour la reconnaissance des maladies professionnelles*

LA COLÈRE PAYSANNE ET LA COLÈRE DES MALADES — 16

Des colères qui se rejoignent

OGM, PESTICIDE, MÉDICAMENT — 18

Vers des autorisations simplifiées

RÉCIT D'ACTION

CHLORDÉCONE — 21

« Ce non-lieu a été vécu comme un crachat à la queue »

AGENT ORANGE AU VIETNAM — 24

La destruction de la terre comme arme du colonialisme chimique

CONTINUER DE SEMER SOUS LES BOMBES — 26

La résistance agricole libanaise face à l'agression sioniste

X

ANALYSE

LARZAC ET SCTL — 28

Histoire d'un laboratoire foncier

INTERNATIONALISME

SUD-SOLIDAIRES OUVRIER·E·S AGRICOLES — 31

*L'émergence d'un syndicat pour défendre les droits
des travailleurs et travailleuses de la terre*

LOGÉ, NOURRI, MAIS EXPLOITÉ — 33

Les ambiguïtés d'un contrat au SMIC sur une ferme familiale

EN CISJORDANIE OCCUPÉE — 34

Cultiver la terre, c'est l'occuper, c'est résister.

MOTS-CROISÉS SPÉCIAL PESTICIDES — 36

LE MOT DE LA FIN — 38

CORRESPONDANCES PAYSANNES,

à travers un bulletin d'information indépendant des syndicats comme des partis politiques, propose de bâtir un réseau pour donner de l'écho à la parole de paysans et de paysannes par des récits d'actions, des analyses et des témoignages, afin de contrer l'offensive culturelle de l'extrême droite et renouer avec la tradition contestataire des radicalités et des autonomies paysannes.

Correspondances Paysannes est animé par des paysans et des paysannes, des jeunes qui projettent de s'installer et des personnes intimement reliées au monde agricole par leurs attaches personnelles et/ou professionnelles. Toutes ont pour point commun d'être fortement investies dans les luttes paysannes sur le terrain.

Correspondances Paysannes est une initiative issue de la coordination agricole des Soulèvements de la Terre. Cette coordination agrège la composante paysanne du mouvement autour d'actions directes contre l'accaparement en défense de la terre.

Vous pouvez nous envoyer vos propositions de contributions et vos réactions à correspondances-paysannes@systemli.org. Vos témoignages sont précieux pour enrichir la dynamique et alimenter le bulletin. Nous pouvons vous accompagner dans l'écriture si besoin. Vous pouvez également nous écrire pour contribuer à sa diffusion gratuite dans les réseaux paysans et au-delà.



ÉDITO

Correspondances Paysannes appuie la campagne en cours des Soulèvements de la terre contre l'industrie des pesticides à travers un dossier spécial pour comprendre, dénoncer, et surtout passer à l'action! Nous publions ainsi l'appel à désarmer l'industrie des pesticides porté par plusieurs organisations (p.5), ainsi que le récit de la mise à l'arrêt de BASF (p.10), action coup de poing qui montre que bloquer les infrastructures de l'agrochimie est à notre portée. Deux textes pour nourrir la réflexion et donner envie d'en découdre.

Personne n'a envie de voir ses enfants condamnés par des maladies précoces. Personne ne souhaite mourir avant même l'âge de la retraite parce que des multinationales choisissent délibérément de nous empoisonner. Pourtant, les faits sont là : une épidémie croissante de cancers dans la société, ainsi que des maladies auto-immunes et neurodégénératives liées aux pesticides et aux engrais de synthèse. Des maladies qui touchent les agriculteurs (p.12), les ouvriers agricoles (p.14) mais aussi tout un chacun (p.16). Alors que l'urgence sanitaire et écologique exigerait une sortie des pesticides, un véritable recul réglementaire est en cours à la Commission européenne (p.18).

Depuis le territoire français, les géants de l'agrochimie continuent impunément de produire des substances interdites en Europe et de les exporter aux quatre coins du monde. Ce colonialisme chimique empoisonne des populations entières et ravage les écosystèmes. Correspondances Paysannes met en avant trois visages de cet empoisonnement : aux Antilles avec le chlordécone (p.21), au Vietnam avec l'Agent orange (p.24), et au Liban sous le glyphosate israélien (p.26).

Au-delà de ce dossier spécial pesticides, Correspondances Paysannes poursuit son travail de fond pour appuyer les luttes agricoles, partout où elles se mènent. Dans ce numéro, nous revenons sur l'histoire du Larzac et de la Société Civile des Terres du Larzac, véritable laboratoire foncier qui inspire encore les résistances d'aujourd'hui (p.28). Nous sommes aussi ravis de publier l'appel constituant un premier réseau syndical national des ouvriers et ouvrières agricoles, à l'initiative de Sud-Solidaires (p.31), que nous mettons en résonance avec le témoignage d'une ouvrière agricole en difficulté sur son lieu de travail (p.33). Enfin, dans une perspective internationaliste qui nous est chère, nous relayons le récit de militants partis en soutien à la récolte des olives en Cisjordanie occupée, sous la menace des colons israéliens (p.34).

DÉSARMONS L'INDUSTRIE DES PESTICIDES

Appel de Cancer Colère, du CSVPO, de la Confédération paysanne, et des Soulèvements de la terre

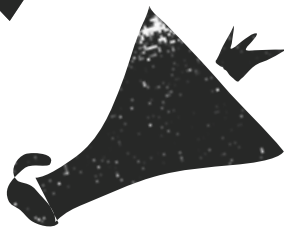
**PAYSAN-NES, HABITANT-ES, VICTIMES DES TERRITOIRES
CONTAMINÉS ET DU COMPLEXE AGROCHIMIQUE...**

OCCUPONS ET BLOQUONS BASF,

BAYER-MONSANTO,

SYNGENTA,

CORTEVA



Le 17 novembre dernier, le blocage de l'usine de BASF à Saint-Aubin-les-Elbeuf a marqué le premier acte d'une campagne d'actions sur les sites de l'industrie des pesticides.

Le Collectif de Soutien aux Victimes des Pesticides de l'Ouest, la Confédération paysanne, Cancer Colère, les Soulèvements de la terre et les Faucheurs-euses volontaires d'OGM y ont dénoncé les crimes et l'impunité persistante des industries agrochimiques : fabrication de substances hautement toxiques interdites en Europe, rejets massifs de polluants éternels dans les cours d'eau, épidémies de cancers chez les riverain-es, et lobbying brutal pour imposer un modèle agricole qui empoisonne les sols et les travailleurs et travailleuses de la terre.

Victimes et parents de victimes des pesticides, riverain-es d'épandages et de captages d'eau intoxiqués, soignant-es, nous cumulons tout au long de l'année les dossiers de reconnaissance de maladies professionnelles, les recours juridiques, les marches blanches sur nos territoires, les enquêtes de terrain et les soins au chevet de celles et ceux dont le corps a été contaminé. Paysans et paysannes, salarié-es agricoles nous voulons simplement vivre dignement de notre travail et nourrir correctement la population sans être exposé-es à ces poisons ! Mais nous ne sommes pas entendu-es !

En dépit de la mobilisation massive de plus de deux millions de personnes contre la loi Duplomb l'été dernier, malgré les scandales sanitaires révélés mois après mois dans les médias, le pouvoir politique continue de nous mépriser et de soutenir coûte que coûte un modèle dépendant des géants de l'agrochimie : BASF, Syngenta, Bayer, Corteva. En France, le gouvernement, main dans la main avec les dirigeants de la FNSEA, repasse les plats avec une loi Duplomb 2 pour réintroduire l'acétamipride ainsi qu'une Loi d'Urgence Agricole destinée à maintenir un modèle agricole sous perfusion d'intrants chimiques. À l'échelle européenne, le projet de directive Omnibus menace d'accorder des autorisations à de nombreux pesticides sans limite de durée et sans réévaluation sur leur toxicité.

Notre colère ne s'éteindra pas sans changement profond. Nous invitons paysan-nes et habitant-es partout dans le pays à aller aux sources du problème et à converger ces prochains mois sur les sites de production de pesticides. C'est ensemble que nous pourrons construire une agriculture paysanne, vivante et débarrassée des pesticides.

Une grande mobilisation nationale STOP PESTICIDES aura lieu le 26 septembre autour d'un site majeur de production !

Nous ne les laisserons plus faire!

Nous l'affirmons en acte, les entreprises productrices de cancer et tueuses de paysan·nes comme BASF, Syngenta, Corteva, Bayer et consorts doivent changer fondamentalement leurs productions ou doivent être mises à l'arrêt !

PESTICIDES, UN EFFONDREMENT SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

Quel que soit notre rapport à la politique ou aux discours actuels sur l'écologie, une chose est certaine: personne ne veut voir ses enfants condamnés par des maladies précoces. Personne ne souhaite mourir avant même l'âge de la retraite parce que des multinationales choisissent délibérément de nous empoisonner.

Pourtant, une épidémie de cancers frappe nos sociétés, accompagnée d'une progression des maladies auto-immunes et neurodégénératives, ainsi que des effets néfastes sur le développement neuropsychologique des enfants en bonne partie liées aux pesticides ou engrais de synthèse, comme l'illustre le scandale actuel autour du cadmium. Les pollutions chimiques et environnementales sont nombreuses et touchent l'air que nous respirons, les sols que nous cultivons. Elles mettent en péril nos points de captage d'eau potable. Aucun territoire n'est épargné: plus de 70% des sols en France sont contaminés par au moins un pesticide. Quant à l'état de la biodiversité, les chiffres sont chaque année plus alarmants: les populations d'insectes ont chuté de 75% en 30 ans et de 30% en ce qui concerne les populations d'oiseaux. L'agrochimie détruit le vivant depuis déjà trop longtemps et ce ravage est en passe de rendre le monde inhabitable. Nous devons l'arrêter.

L'AGRICULTURE, ON VEUT EN VIVRE, PAS EN MOURIR

En France, comme ailleurs, les politiques libérales et la concurrence mondiale tirent les prix vers le bas, enfermant ainsi les agriculteurs et agricultrices dans un système où l'usage des pesticides est présenté comme inévitable.

Les travailleurs et travailleuses agricoles en sont pourtant les premières victimes. Les paysan·nes qui déposent des dossiers auprès du Fonds d'Indemnisation des Victimes de Pesticides (FIVP) ne cessent d'augmenter année après année. Outre

leurs corps, ce sont aussi ceux de leurs proches – famille, voisins – qui tombent malades. Les études scientifiques se multiplient ces derniers mois. L'une montre la surexposition aux pesticides des riverain·es de vignobles en Gironde⁽¹⁾. Une autre comment le prosulfocarbe contamine et empoisonne potagers et cultures bio jusqu'à leur déclassement⁽²⁾.

Chaque année, les ventes de pesticides augmentent - ainsi que la concentration des firmes qui les vendent. BASF, Bayer-Monsanto, Syngenta-ChemChina et Corteva contrôlent aujourd'hui plus de 70% du marché mondial. Cet oligopole va de pair avec celui des semences, 60% du marché entre les mêmes mains, adossé à la brevetisation du vivant pour barrer la route aux semences paysannes et aux alternatives. Jusqu'ici relativement épargnée grâce aux luttes passées, l'Europe pourrait bientôt voir ses champs envahis par les OGM, via les Nouvelles Techniques Génomiques (NGT), intrinsèquement liées aux pesticides commercialisés par ces mêmes firmes.

Ces géants dirigent une véritable fabrique du doute et font appel à des procédés fallacieux pour continuer leurs activités funestes. Elles financent des études soumises à leurs intérêts, s'achètent les services de « scientifiques » inféodés, organisent le pantouflage entre leurs bureaux et ceux des pouvoirs publics et menacent de mort des lanceurs d'alerte. Sans vergogne, elles mentent à leurs salarié·es et les abandonnent à leur sort quand ces dernier·ères tombent malades après des années de dur labeur au sein de cette industrie mortifère.

Le modèle agro-chimique fait disparaître depuis des décennies les paysan·nes. Avec 10 000 fermes en moins en France chaque année, la production est de plus en plus concentrée entre les mains de la bourgeoisie agricole et de grosses sociétés assises sur de vastes emprises foncières. La financiarisation de l'agriculture est en marche, permise par de l'argent public qui sert à la capitalisation plutôt qu'à l'accompagnement des agriculteurs et agricultrices vers des pratiques vertueuses. Pour la première fois depuis 2000, le nombre de conversions en agriculture biologique est inférieur aux déconversions, aboutissant à un solde négatif de 386 fermes, soit environ 15 000 hectares. Nous sommes malades du sacrifice paysan, malades de la fuite en avant productiviste provoquée par le démantèlement de l'agriculture paysanne qui laisse nos campagnes exsangues et désertes.

HALTE AU COLONIALISME CHIMIQUE !

Depuis le territoire français, les principales firmes de l'agrochimie continuent impunément de produire des substances interdites en Europe et de les exporter aux quatre coins du monde où elles provoquent des dégâts sanitaires et écologiques massifs. Ceux-ci s'accompagnent des ravages socio-économiques provoqués par les accords commerciaux, comme celui du Mercosur, aggravant la diffusion mondiale des pesticides et dont les agriculteurs et agricultrices sont la variable d'ajustement. Les effets de ce « colonialisme chimique » s'observent également dans les territoires ultramarins. Des années après les combats pour leur interdiction, le chlordécone dans les Antilles, le paraquat en Guyane, ou le malathion en Te Ao Maohi - Polynésie française continuent à empoisonner les corps et les sols, sans réparation des torts.

Dans divers pays des Suds, les multinationales de l'agro-chimie commettent des violences physiques voire des assassinats pour imposer leurs pesticides face à celles et ceux qui leur résistent.

« NOURRIR LE MONDE »

AVEC LES PESTICIDES, UN CONTRE-SENS

Pourtant, malgré l'accaparement massif des terres dont elle détruit la fertilité à long terme, malgré ses propres prétentions, l'agriculture industrielle ne nourrit pas le monde. Au contraire, les agricultures vivrières et les possibilités de souveraineté alimentaire qui leur sont liées disparaissent. Selon le dernier bilan de l'ONU, une personne sur dix souffre de la faim, alors qu'un tiers de la production est gaspillée le long des chaînes logistiques. L'industrie agro-alimentaire de masse produit avant tout une ségrégation, laissant en France 8 millions de précaires dépendant de l'aide alimentaire et les classes populaires avec le pire de ce qui est produit sur le marché.

COMMENT EN FINIR AVEC LES PESTICIDES

Si l'on estime l'ensemble des coûts cachés des pesticides en France (soutien financier public, coûts environnementaux, coûts sanitaires), ce sont 18 milliards d'euros par an qui pourraient être utilisés pour financer la transformation du modèle agricole - et des alternatives existent ! Nous savons que la bifurcation agroécologique réclame avant tout la garantie d'un revenu digne pour les paysan·nes. Des mesures fortes sont nécessaires pour freiner la concentration capitaliste des exploitations, ainsi qu'un projet politique de souveraineté



alimentaire profitable à toutes les classes sociales. Sans installations paysannes massives et sans rupture avec le cadre macro-économique libéral, il n'y aura pas de sortie possible du modèle agrochimique. Ce ne sont pas les solutions techniques et les savoir-faire qui manquent, mais des choix économiques et politiques favorables.

Le combat contre les pesticides ne doit pas être mené au cas par cas, substance active par substance active. Les réponses techno-solutionnistes apportées par les firmes de l'agrochimie et du machinisme agricole sont des mascarades visant à maintenir leur mainmise sur les travailleur·euses de la terre et sur l'agriculture qu'ils sont forcés de pratiquer. Les solutions ne sont ni dans des buses antidérives nouvelle génération ni dans l'épandage de pesticides par drone. Toutes ces mesures visent en réalité à maintenir dans la durée une agriculture sous perfusion de pesticides. C'est un système entier qui doit être démantelé et pour cela, il faut commencer par désarmer les firmes de l'agrochimie, que ce soit sur leurs sites de production, de recherche et développement ou leurs plateformes logistiques.

Notes :

- (1) Quelques conclusions de l'étude Pestiriv¹ : 1 la présence de pesticides dans les urines des voisins de vignobles est 15 à 45 % plus élevée que chez la population vivant loin de toute culture. La contamination des poussières peut être jusqu'à 1 000 % plus élevée, et jusqu'à 11 fois plus importante dans l'air ambiant. 2) pendant la saison des épandages, les niveaux de contamination sont jusqu'à 60 % plus élevés dans les urines, 700 % plus hauts dans les poussières, et jusqu'à 45 fois plus élevés dans l'air ambiant. 3) Les enfants de 3 à 6 ans présentent, eux, des niveaux d'imprégnation plus élevés que le reste de la population étudiée
- (2) L'étude de Générations Futures sur le prosulfocarbe : <https://www.generations-futures.fr/actualites/prosulfocarbe-residus/rapport-analyses-prosulfocarbe/>

Nos 10 exigences pour sortir de cet engrenage suicidaire et défendre une agriculture paysanne

- 1.** L'accompagnement des fermes vers une transition agroécologique. Les politiques publiques et notamment la PAC 2028-2034 doivent soutenir des pratiques agricoles respectueuses de la santé, des sols et de la biodiversité et aider à l'emploi. Aucun fond public ne doit aller à une agriculture mortifère;
- 2.** L'instauration de prix minimum garantis qui visent à interdire l'achat des produits agricoles par les distributeurs alimentaires en dessous du prix de revient qui comprend les charges, la rémunération du travail et la protection sociale;
- 3.** L'application de la décision rendue le 3 septembre 2025 par la cour administrative d'appel de Paris imposant la réévaluation des procédures d'homologation des pesticides du fait de leur impact environnemental et sanitaire désastreux ;
- 4.** L'interdiction effective des substances cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques et des perturbateurs endocriniens ;
- 5.** L'abandon des projet de loi Duplomb 2, du projet de directive Omnibus et la mise à distance du lobby agrochimique vis à vis des espaces de décisions des politiques publiques ;
- 6.** La reconnaissance élargie des maladies professionnelles et des réparations pour les travailleurs et travailleuses agricoles malades de l'utilisation des pesticides ;
- 7.** La garantie d'une protection sociale pleine et entière pour tous les salarié-es de l'agrochimie, victimes ou exposé-es aux risques de leur activité et des mesures protectrices d'accompagnement à la reconversion de leurs secteurs d'activités ;
- 8.** L'arrêt de l'exportation de pesticides interdits en Europe sur d'autres continents, des réparations pour les victimes du chlordécone dans les Antilles, le paraquat en Guyane, ou le malathion en Te Ao Maohi - Polynésie et la restitution des terres spoliées par l'empire constitué par le groupe Bernard Hayot (GBH) ;
- 9.** le refus des nouveaux OGM issus des Nouvelles Techniques Génomiques (NGT) et des variétés de semence brevetées qui engendrent une privatisation du vivant au dépend de l'agriculture paysanne et de l'autonomie alimentaire des populations ;
- 10.** la protection immédiate de tous les points de captage et cours d'eau, ainsi que la dépollution des sols et des milieux naturels ;

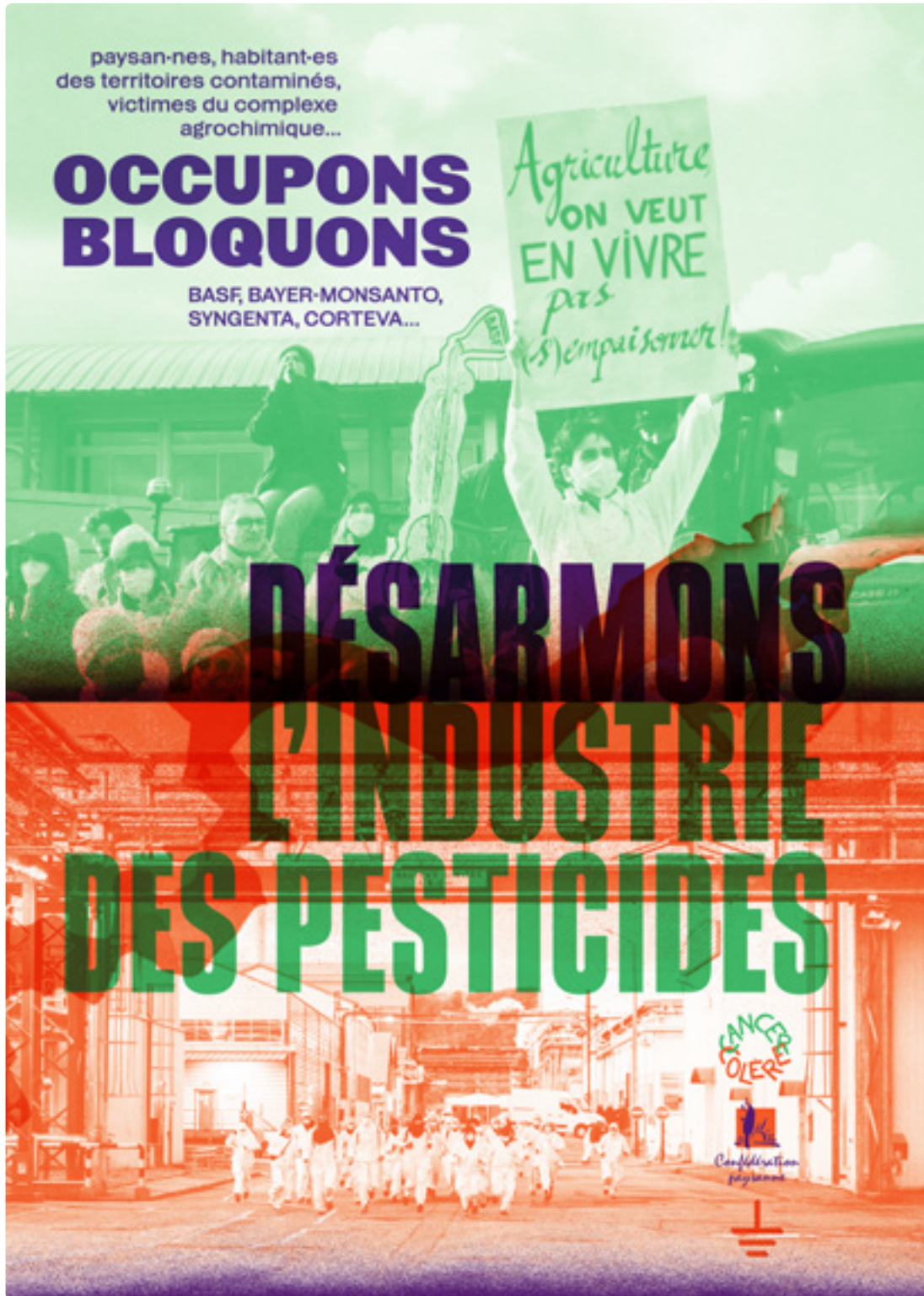
Afin de s'organiser pour agir localement, une **carte des principaux sites de productions**, d'expérimentation et d'import/export de pesticides est disponible ici :

- <https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/carte-des-sites-de-pesticides>
- <http://u.osmfr.org/m/1353168/>

Des **contacts** pour s'organiser et relayer les actions sont sur le site des Soulèvements de la terre :

- <https://lessoulevementsdelaterre.org>

Co-signataires : La Confédération paysanne, Cancer Colère, le CSVPO (comité de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest), les Soulèvements de la terre



LA MISE À L'ARRÊT DE BASF

Blocage du site Seveso de BASF à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, répression policière et prises de parole de victimes des pesticides: ce récit à la première personne revient de l'intérieur sur une action menée contre un géant de l'agrochimie.

« Mais vous n'avez pas honte de faire rentrer des personnes âgées et malades au sein d'un site Seveso Haut ? »

Voici ce que me hurle le capitaine de la CRS 8, le jour du blocage du site de production de pesticides de BASF à Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

À ce moment-là, je suis en pleine négociation avec lui, tentant avec d'autres d'obtenir la sortie des camarades encerclés à l'intérieur du site, où nous nous sommes introduits pour dénoncer le colonialisme chimique qu'il incarne.

J'ai la boule au ventre. Dans la nasse, je reconnais le visage de Gisèle, une paysanne atteinte de la maladie de Parkinson depuis ses 48 ans à cause de l'utilisation de la roténone, un insecticide présenté à l'époque comme « d'origine naturelle » et autorisé en bio. Je sais qu'elle porte des électrodes implantées dans le cerveau, et qu'un seul coup mal placé pourrait avoir des conséquences graves. Pourtant, au loin, je distingue son sourire et la fierté dans son regard.

C'est précisément cet instant que le capitaine choisit pour me tancer.

Bien sûr. Des paysans âgés, malades, seraient forcément trop « naïfs » ou incapables pour agir en conscience, pour s'introduire volontairement dans un site Seveso seuil haut, pour dénoncer ceux qui les ont broyés. En plus d'avoir été brisés dans leur chair, ils devraient être dépossédés de toute capacité d'agir. On leur vole leur santé, puis leur agentivité.

Quelques heures plus tôt, alors que nous nous dirigeons vers le site, je reçois un message de la logistique: présence policière sur place, grille — censée être ouverte — finalement fermée. L'effet de surprise, préparé depuis des mois, semble compromis. La répression risque de nous bloquer avant même d'agir. Et pourtant, les tracteurs ouvrent le bal. Ils déversent de la terre à patates, déposent des bottes de paille et bloquent physiquement le site. Leur présence rappelle l'essentiel: cette mobilisation est d'abord paysanne. 90% des victimes des pesticides sont des travailleurs agricoles.

Au même moment, le signal est donné à la centaine de voitures en attente sur un parking voisin. Elles s'élancent, formant un embouteillage historique au cœur de Saint-Aubin. Les riverains sortent, interloqués par cette marée soudaine dans un quartier habituellement endormi.

Avec mes covoitureurs, nous descendons précipitamment et sprintons vers la cible, en ignorant les lumières bleues au loin.

La grille fermée n'a pas découragé les camarades et particulièrement les faucheurs volontaires. Ils la secouent, encore et encore, jusqu'à ce qu'elle cède. Aussitôt, ils se ruent vers les zones de stockage pour récupérer des preuves: des photos de la production de fipronil, une substance active interdite à l'utilisation agricole au sein de l'Union Européenne et qui nécessite l'utilisation de TFA, un polluant éternel que le site n'a pas hésité à rejeter en masse directement dans la Seine ces vingt dernières années.

L'autre groupe ne parvient cependant pas à ses fins et est rapidement encerclé par la CRS 8, arrivée sur place. Les forces de l'ordre tirent des palets de gaz lacrymogène... sur un site classé Seveso seuil haut. Nous assurions naïvement la veille qu'ils n'oseraient pas utiliser ces armes sur un site avec un tel seuil de sécurité industrielle. Une fois de plus, ils nous surprennent par leur inconscience et leur dangerosité. Le scénario dévie de ce que nous avions imaginé maintes et maintes fois pendant les longs mois de préparation de cette journée.

Dans ce chaos, je me rappelle que nous devons créer un espace pour les prises de parole. Une « scène » pour celles et ceux dont la présence donne tout son sens à cette action: les victimes des pesticides.

Gilles, Bernard, José - anciens agriculteurs - racontent l'annonce de leur maladie, la culpabilité qui les a rongés pendant des années. Mais dans leurs mots domine une colère devenue politique, dirigée contre le complexe agrochimique qui les a rendus dépendants puis les a brisés.

De cette colère naît une puissance collective. Celle qui permet de rassembler 500 personnes issues d'horizons militants différents, à 7 heures du matin sur un site Seveso haut. Nous redevenons acteurs, ensemble. Les yeux sont humides, les voix tremblent.

Morgan de la Via Campesina clame haut et fort que cette action se veut internationaliste et en solidarité totale avec les camarades paysans brésiliens qui subissent de plein fouet les conséquences sanitaires et environnementales du fipronil. Elle dénonce le colonialisme chimique que BASF sait parfaitement

“Il n’y a aucun horizon souhaitable sans défense des territoires et des terres, sans justice raciale, sans réparations et reconnaissance.”

incarner. Fleur de Cancer Colère nous rappelle le rôle de BASF dans la production de cancers dont découle un modèle économique cynique où l’on fabrique à la fois le poison, le cancer, et le remède pour le soigner, BASF produit des remèdes anti cancéreux.

Elle mentionne également le sombre passé de BASF, issu du conglomérat IG Farben directement impliqué dans l’économie du régime nazi. L’entreprise exploitait des personnes déportées du camp d’Auschwitz et, jusqu’à aujourd’hui, aucune réparation réelle ni condamnation significative n’ont été faites pour ces crimes.

Soudain, l’éclatement d’une GM2L interrompt ce moment de puissance et de partage. Visiblement déçu qu’on ne lui accorde pas suffisamment d’importance, un CRS vient de projeter une grenade sous un camion de méthanol liquide. Le pictogramme de risque explosif clairement signalé sur la citerne était peut-être trop compliqué à comprendre pour lui. Dans le regard du capitaine, je lis qu’il ne maîtrise plus ses hommes et que ce geste aurait pu avoir des conséquences gravissimes. Fleur reprend la parole, nous aidant à nous extraire de cet instant où nous voyons littéralement nos vies défiler. Entre-temps, les camarades nassés sont relâchés au compte-goutte avec en prime une prise de photo par les flics. Les faucheurs volontaires reviennent et nous font part de leur découverte au sein des locaux. Ils semblent choqués par les violences policières qu’ils viennent de subir. Peu habitués à être traités de la sorte lors de leurs actions, ils constatent un basculement répressif.

Enfin sortie de la nasse, Gisèle prend la parole, raconte son histoire - fatiguée, éprouvée, mais sa détermination reste intacte.

Deux camarades sont finalement emmenés en garde à vue. Nos négociations et notre indignation n’ont pas convaincu le capitaine borné.

Malgré cet accueil aussi brutal que désorganisé de la part de la CRS 8, cette action reste inscrite dans notre mémoire comme une victoire. Organiser une action directe et massive contre l’un des plus gros acteurs mondiaux de la chimie, sur un territoire aussi fidèle à la FNSEA, nous semblait encore impossible il y a quelques mois. Pourtant, petit à petit, au cœur de la Normandie, des alliés sont sortis de l’ombre. Des paysans nous ont ouvert leur fermes, des riverains ont trouvé la force de nous raconter leurs cancers, des travailleurs de l’agrochimie nous ont rappelé que certaines alliances sont souhaitables et indispensables.

Je souhaite finir ce texte en rappelant que cette action se voulait avant tout anti-coloniale. Le site de Saint-Aubin est loin d’être une exception. L’Union Européenne reste le marché le plus important d’exportation de pesticides au niveau mondial et investit de plus en plus dans les pays du sud où la réglementation est moins contraignante. Parmi les dix pesticides les plus vendus au Brésil en 2023, sept sont interdits d’utilisation au sein de l’UE. Des camarades brésiliens ont pris le temps de témoigner pour nous raconter les ravages du fipronil chez eux. Nous avons également pu lire ce même jour une lettre écrite par plusieurs mères brésiliennes du Cearà transmise à un camarade de la Via Campesina. Cette lettre décrit les ravages de l’agrochimie sur leur corps et sur celui de leurs enfants, ainsi que le sentiment terrible de culpabilité de contaminer leurs nouveaux-nés par leur lait maternel tant il est infesté d’agrotoxiques.

L’industrie des pesticides est un fer de lance d’un continuum colonial de vol des terres et des semences paysannes, de contamination des corps et d’écrasement des résistances. Il n’y a aucun horizon souhaitable sans défense des territoires et des terres, sans justice raciale, sans réparations et reconnaissance. Nous ne cesserons d’agir partout pour la première des luttes : celle pour la vie.



« CE QUI T'EST ARRIVÉ, T'ES PAS LE SEUL »

En 1984, un agriculteur est gravement intoxiqué en traitant ses cultures. Dans ce texte, Gérard Boinon revient sur cet « accident » qui révèle un système : une agriculture chimique imposée, des risques minimisés, des corps exposés. De l'intérieur, il raconte ce moment de bascule — et ce qu'il a fallu affronter pour prendre la parole.

Je n'aime pas le mot « conventionnel ». On dit souvent que j'ai été agriculteur conventionnel, mais ce qui se fait conventionnellement depuis des millénaires, ce n'est pas cette agriculture chimique industrielle. Moi, si je me suis installé dans cette agriculture-là, c'est parce que j'ai été formé pendant les Trente Glorieuses, à une époque où la formation agricole allait uniquement dans ce sens-là. Et on y a cru. Parce qu'à chaque fois qu'on mettait un engrais supplémentaire, on obtenait un rendement supplémentaire. Il faut pas oublier qu'on sortait de l'après-guerre, des tickets de rationnement, alors quelque part, voir les rendements exploser, c'était chouette. À l'époque, il faut reconnaître, on n'avait pas mesuré tous les dégâts des pesticides et des engrais, surtout que ceux qui les vendaient faisaient tout pour les minimiser.

Moi, le moment de bascule, c'est en 1984, quand j'ai été empoisonné. J'étais en train de traiter les pucerons sur le blé. Il faisait beau, il n'y avait pas de vent. Le temps d'atteler le tonneau, de préparer la bouillie, de partir au champ et de commencer à traiter, une légère brise s'est levée. À l'époque, les tracteurs n'avaient pas de cabine. Le vent m'a renvoyé dessus le produit que j'étais en train d'épandre. La bouillie qui devait tuer les pucerons m'est revenue en pleine figure. Ça ne m'a pas tué, mais c'est tout comme. En finissant, j'avais des boutons qui ont commencé à sortir partout sur le corps. Très vite, mon état s'est aggravé. À l'hôpital, ils ont parlé d'un œdème de Quincke. Quand ils m'ont pris en charge, je n'avais plus que cinq ou six de tension. Je suis arrivé avec le bidon vide du produit, mais l'étiquette y était encore. Ce qui a fait que j'ai été sauvé, parce que je leur ai donné le bidon, et puis je suis parti dans les pommes. Les médecins ont appelé directement le centre antipoison de Lyon et ont pu commencer immédiatement le protocole, sans attendre les résultats de la prise de sang. Sans ça, j'y serais passé.

À partir de ce moment-là, j'ai pris conscience. Cet accident chimique, il a bouleversé ma vie. Il m'a fait perdre ma virilité. Il m'a aussi fait perdre deux hormones, celle de la satiété et celle qui permet de brûler les graisses. J'ai commencé à prendre énormément de poids. Plus tard, en 2003, j'ai fait une crise cardiaque. Je pesais alors 135 kilos. Officiellement, c'était le surpoids qui m'avait conduit là. Mais ce surpoids venait lui-même du dérèglement hormonal provoqué par l'empoisonnement. Ensuite, quatorze ans plus tard, j'ai développé un cancer de la prostate. J'ai envie de dire, c'est ce cancer qui m'a permis d'être reconnu en maladie professionnelle. Pas l'empoisonnement de 1984, parce qu'aujourd'hui, il est presque impossible de remettre la main sur tous les dossiers médicaux de l'époque. J'ai essayé, on m'a répondu que tout avait été versé aux archives nationales et qu'il faudrait désormais passer par une procédure judiciaire. Au moins, cette reconnaissance me donne aujourd'hui du poids pour témoigner.

Après l'accident de 1984, j'ai tout de suite dit à mes frangins, avec qui j'étais en GAEC, qu'il faudrait passer en bio. Eux n'étaient pas forcément opposés. Mais le système, lui, l'était. Nous avons construit une porcherie industrielle avec un emprunt sur trente-cinq ans auprès du Crédit Agricole. Il fallait rembourser, coûte que coûte. Cette porcherie, son fonctionnement, le lisier à épandre, toute l'organisation de la ferme nous enfermait dans un modèle qui n'était pas compatible avec le bio. Alors nous avons changé autrement. Nous ne sommes pas devenus bio, mais nous avons commencé à travailler complètement différemment. Peu à peu, nous avons réussi à nous passer totalement d'insecticides. Nous avons réduit les fongicides des deux tiers, les herbicides de 80 %, et les engrais chimiques de façon spectaculaire : nous sommes passés de 700 kilos d'engrais à l'hectare avant 1984 à 60 kilos l'année de ma retraite. Et pourtant, nous gardions les mêmes rendements que nos voisins. Cela veut bien dire qu'un autre chemin était possible.

Pourtant, pendant longtemps, j'ai presque rien dit. Il m'a fallu des années avant de trouver la force de témoigner. La première fois, c'était en 2008. Alors, ça s'est passé dans un village des monts du Lyonnais, c'était au moment de la sortie du livre *Pesticides. Révélations sur un scandale français*, de Fabrice Nicolino et François Veillerette. Le maire des monts du Lyonnais — qui est principalement un village d'arboriculture, il y avait beaucoup d'arbres fruitiers dans ce village-là — avait lu ce livre et il avait demandé à François Veillerette de venir

faire une réunion publique devant les paysans et les paysannes de sa commune.

À ce moment-là, la FNSEA et la Chambre d'agriculture du Rhône, ayant appris la tenue de cette réunion, ont téléphoné au maire en lui disant : « On ne laissera pas tenir la réunion. ». Donc, à partir de ce moment-là, le maire, très intelligemment, il a dit : « Écoutez, on va essayer de trouver un compromis. On va partager la réunion en trois parties. La première partie, c'est : vous faites venir qui vous voulez de 14 h à 15 h. De 15 h à 16 h, ça sera François Veillerette qui interviendra. »

Et puis, pour la conclusion, il leur dit : « Je connais un paysan qui n'est pas passé en bio, mais qui a mis toute une stratégie sur sa ferme pour améliorer les choses. » Parce que si j'avais été en bio, je pense qu'ils n'auraient pas accepté.

Quelque part, ça leur a plu. C'est bizarre, des fois, suivant les mots qu'on emploie, ça peut passer.

Ils ont fait venir, eux, en première partie, une dame de l'UIPP. L'UIPP, c'est... enfin, ça a changé de nom depuis, mais grosso modo, c'est le syndicat des produits chimiques. Chaque intervention des trois durait trois quarts d'heure, plus un quart d'heure de questions. Donc, pendant son intervention, elle nous a dit que les pesticides, aujourd'hui — et ça, c'était en 2008 — étaient tellement bien testés qu'on pourrait pratiquement les boire. Moi, j'étais hors de moi quand j'entendais ça, mais à ce moment-là, je n'avais pas le droit d'intervenir. Ça, c'était le deal.

Je me suis dit que François Veillerette, qui passait après, allait remettre les pendules à l'heure. Sauf qu'il est venu avec son PowerPoint de pointe, il a fait une conférence super, mais il n'est absolument pas revenu sur ce qui avait été dit précédemment. Et ça, ça m'a beaucoup chagriné. Et puis après, c'était à moi. Alors moi, j'ai commencé à expliquer comment j'avais travaillé, comment j'avais réduit mes pesticides, comment j'avais réduit mes engrais, et notamment comment j'avais travaillé avec des mésanges bleues, etc. Et puis, au bout d'un moment, je ne tenais plus, je me suis mis à trembler en me disant : tu ne vas quand même pas passer toute la conférence sans revenir sur ce qu'elle a dit. À un moment donné, j'ai été obligé de m'arrêter. Je n'arrivais plus à parler, je tremblais, je n'arrivais plus à parler parce que j'étais persuadé que si je disais ce qui m'était arrivé, j'allais avoir des colibets, des rires en coin, des choses comme ça. Et en fait, contrairement à ce que je pensais — complètement idiot, mais des fois on ne sait pas pourquoi on pense ça — il ne s'est rien passé de tout ça. Mais dire qu'on a perdu sa virilité, ce n'est pas évident, c'est quelque chose de très intime.

Dans la salle, il y a eu un silence. Un vrai silence. Personne n'a rigolé. Personne n'a ironisé. Pour la première fois de ma vie, j'ai eu le sentiment d'être reconnu comme une victime, et pas comme quelqu'un qui exagère. À la fin de la réunion, pendant le verre de l'amitié, un jeune agriculteur, qui n'avait même pas quarante ans, est venu me prendre par le bras. Il m'a emmené un peu à l'écart, et puis il m'a regardé bien dans les yeux et m'a dit : « Ce qui t'est arrivé, t'es pas le seul. » Cette phrase, je ne l'ai jamais oubliée. C'est à partir de ce moment-là que j'ai décidé de ne plus me taire.

Parce que parfois, une seule phrase suffit à faire tomber des années de silence. Parce que parfois, une parole partagée devient une lumière pour d'autres vies encore plongées dans l'ombre.

Alors j'ai décidé d'écrire. J'ai déposé mon histoire, mes combats, mes doutes et mes renaissances dans un livre, *Le berger des mésanges bleues*, publié aux éditions Héraclite.

On y retrouve ce chemin singulier, fait de blessures et d'espérance, mais aussi cette conviction profonde : qu'un autre rapport à la terre, et à la vie, est possible.

Et si ces mots résonnent en vous, alors sachez que ce livre vous attend, simplement, dans toutes les librairies.

Comme une main tendue.

Gérard Boinon



LEVER LE TABOU

Le combat des travailleur-euses agricoles pour la reconnaissance des maladies professionnelles

Vendredi 14 mars 2025, tribunal judiciaire de Rennes. À l'appel du Collectif de Soutien aux Victimes des Pesticides de l'Ouest, nous sommes venus épauler nos camarades qui demandent des indemnisations du fait des pesticides qu'ils ont utilisés au cours de leur carrière et qui les ont rendus malades. Parmi eux, Jean-Claude, technicien chez Agrial⁽¹⁾ pendant plusieurs années, et aujourd'hui atteint de la maladie de Parkinson. Voici une courte chronique du long combat des travailleurs agricoles pour la reconnaissance des maladies professionnelles.

Dans la salle d'audience austère, il est assis au premier rang, le corps arqué, presque plié en deux par la maladie lorsqu'un représentant de son ancien employeur avance à la barre. Sans vergogne, devant la compagne de Jean-Claude, ainsi que ses proches, ce dernier vomit la défense d'Agrial.

La coopérative conteste la reconnaissance de maladie professionnelle par la MSA, car la première demande a été déboutée et le délai de deux années pour redéposer une demande a été dépassé. Qui plus est, après son licenciement, Jean-Claude a lancé une activité de maraîchage. Agrial l'accuse de s'y être empoisonné. Sur une activité maraîchère en bio. Sans intrant chimique.

Nous sommes sidérés, et pourtant, nous savons pertinemment que nous n'assistons pas à un cas isolé mais au fonctionnement habituel d'un système qui se plaît à broyer les perdants de la modernisation agricole. Ce jour-là, la compagne de Jean-Claude sortira en larmes du tribunal, tout comme nous.

Sur le trajet du retour, une question nous obsède : comment a-t-on pu en arriver là ?

En France, comme ailleurs, les premières victimes exposées aux pesticides sont des travailleurs agricoles. Longtemps, la fabrique du doute et de l'ignorance - mais également l'omerta - ont empêché de considérer l'empoisonnement global produit par les pesticides pour ce qu'il est : un scandale sanitaire. En France, le modèle agricole familial a considérablement freiné la prise en compte des travailleurs contaminés par les pesticides⁽²⁾.

La honte de la maladie ou, pire encore, l'opprobre d'avoir empoisonné des membres de leur famille

ou du voisinage ont conduit les agriculteurs à se murer dans le silence. Un mutisme alimenté par les industriels, de concert avec les pouvoirs publics, la FNSEA et le CNJA ainsi que des scientifiques véreux qui se sont démenés pour faire peser la responsabilité sur les épaules des agriculteurs plutôt que sur les fabricants de pesticides. Port des équipements de protection individuelle, conditions d'épandage, mauvais entretien des machines et des buses, la responsabilité est toujours imputée à une personne et jamais au système agricole mortifère. Il a fallu attendre 2006 pour que le Délai de Rentrée⁽³⁾ soit mis en place, notamment grâce aux travaux de la médecin Isabelle Baldi et du chercheur en santé publique Pierre Lebailly. Le Délai de Rentrée correspond à une période minimale obligatoire entre le traitement d'une culture et le moment où les travailleurs peuvent pénétrer dans la zone traitée. D'abord réticente, la MSA avait fini par coopérer au projet AGRICAN des deux chercheurs, leur permettant de constituer une cohorte de plus de 180 000 agriculteurs et ainsi d'étudier les liens entre les pesticides et l'émergence de cancers.

Pourtant, dès les années 1950, des savants étasuniens avaient déjà travaillé sur les risques sanitaires engendrés par l'exposition aux pesticides. À cette époque, la main-d'œuvre agricole est majoritairement composée de travailleurs migrants qui créent des syndicats et s'allient avec des associations environnementales pour exiger de meilleures conditions de travail et dénoncer les pollutions de leurs corps et de l'environnement. Cette alliance inédite aboutit à des victoires historiques dans les années 1960 et 1970 où une clause concernant le Délai de Rentrée est indiquée dans chaque contrat.

En 2011, en France, un nouvel acteur émerge dans le panorama des acteurs de la santé des travailleurs agricoles : Phyto-Victimes. Créée par Paul François et d'autres agriculteurs malades, l'association a pour but de faire reconnaître des maladies liées aux pesticides comme maladies professionnelles (cancer de la prostate, Parkinson, lymphome non hodgkinien, etc.) mais également de défendre des dossiers d'agriculteurs malades pour que ces derniers obtiennent une rente. Grâce au travail de Phyto-Victimes, le Fond d'Indemnisation des Victimes de Pesticides est créé en 2020. Chaque année, le nombre de bénéficiaires augmente et la barre des 1000 dossiers a été franchie pour l'année 2025.



Néanmoins, Phyto-Victimes ne propose pas un discours de rupture avec le système pesticides, bien au contraire. Lors de ses sensibilisations dans des lycées agricoles, l'association enjoint les élèves à porter les EPI⁽⁴⁾ pour endiguer les maladies et met donc la focale sur la responsabilité individuelle de chaque travailleur agricole. L'association refuse de critiquer ouvertement le complexe agro-industriel par peur d'être trop clivante. En interne, les membres du bureau revendiquent cette position dite «apolitique» comme une stratégie pour ne pas se fermer des portes auprès d'agriculteurs susceptibles de faire reconnaître leur maladie professionnelle. Ils concentrent donc l'essentiel de leur travail dans la réalisation de dossiers de reconnaissance de maladies professionnelles sans en questionner les racines.

Cela n'a pas toujours été le cas au sein de l'association, notamment à ses débuts. En 2012, lors du salon de l'agriculture, des agriculteurs de Phyto-Victimes envahissent le stand de l'UIPP – le syndicat des industriels de l'agrochimie – avec des tee-shirt portant l'inscription suivante : « Les malades des pesticides existent, j'en suis la preuve ». L'action est orchestrée par François Veillerette – président de Générations Futures – qui est repéré par la presse et accusé d'instrumentaliser les agriculteurs pour parvenir à ses fins. Les membres de Phyto-Victimes se désolidarisent immédiatement de Veillerette et s'en distancient. Pour eux, l'action est un succès, car ils ont tapé dans l'œil de Xavier Beulin qui accourt à leur rencontre et leur promet qu'il les accompagnera dans leur combat. Langue de bois habituelle pour un dirigeant de la FNSEA, mais les membres de Phyto-Victimes tombent dans le panneau et se noient dans l'illusion que la grande famille agricole à laquelle ils croient appartenir ne les a finalement pas rejetés.

C'est cette accointance avec le pouvoir en place et leur manque de critiques vis-à-vis du système qui vaut à Phyto-Victimes de nombreux reproches. D'autant plus que depuis 2021, l'association gère le plan Chlordécone IV aux Antilles – après que l'État l'a encouragée à postuler en ce sens – plutôt que de laisser la place à des collectifs antillais directement concernés, à l'instar du COAADEP par exemple.

En 2015, le Collectif de Soutien aux Victimes des Pesticides de l'Ouest (CSVPO) voit le jour à son tour et diffère radicalement de Phyto-Victimes sur plusieurs points, même s'il arrive que les deux associations travaillent ensemble pour faire avancer leurs combats respectifs.

Tout d'abord, le CSVPO ne dépend pas des subventions de l'État et n'hésite pas à pointer du doigt son manque d'opposition face aux firmes, ainsi que la cogestion entre la FNSEA et l'État. Les membres du CSVPO ont bien souvent un discours critique vis-à-vis du complexe agro-industriel productiviste qui jette en pâture l'ensemble des paysans du monde entier sur des marchés mondialisés où les pesticides sont des moyens de survie utilisés par les agriculteurs pour rester concurrentiels.

Au sein du CSVPO, l'accompagnement individualisé est central et chaque victime des pesticides jouit d'une attention particulière, ce qui permet de réintroduire un peu de solidarité face aux froides logiques bureaucratiques et à la déshumanisation subie de toutes parts par les travailleurs agricoles malades. Le CSVPO cherche également à lier le combat des riverains empoisonnés par les pesticides à celui des travailleurs agricoles pour éviter de rejouer l'éternel clivage entre société civile victime et agriculteurs coupables.

Présent lors du blocage de Phyteurop en juin 2025 et de BASF en novembre dernier, le CSVPO ne tergiverse pas lorsqu'il s'agit de remonter à la racine du problème. Que des travailleurs agricoles malades se soulèvent n'a rien d'anodin. Politiser les maladies est un acte fort, surtout dans un milieu qui s'est habitué au silence dans les champs... et sur les fermes.

Notes :

- (1) Jean-Noël Jouzel, *Pesticides : comment ignorer ce que l'on sait*
- (2) Coopérative agricole basée à Caen qui compte environ 12 000 agriculteurs adhérents et plus de 20 000 employés. En 2025, son chiffre d'affaire s'élevait à 7 milliards d'euros.
- (3) Le Délai de Rentrée est la période minimale obligatoire à respecter après l'application de pesticides avant de retourner dans une parcelle.
- (4) Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) sont des accessoires sensés éviter l'exposition cutanée et respiratoire des travailleurs agricoles (combinaison étanche, gants, bottes imperméables, lunettes/visière et un masque respiratoire à filtres adaptés).

LA COLÈRE PAYSANNE & LA COLÈRE DES MALADES

Des colères qui se rejoignent

Derrière la crise agricole et l'explosion des cancers, un même système est à l'œuvre. Face aux pesticides, aux lobbies et à l'inaction politique, une évidence s'impose : ce système agricole empoisonne celles et ceux qui produisent comme celles et ceux qui consomment. La convergence des colères devenue inévitable.

Paysan-nes et malades ne font pas face à deux crises distinctes, mais à une même réalité : celle d'un système agro-industriel qui expose, use et rend malade. À travers l'expérience de Cancer Colère et des luttes paysannes, ce texte met en lumière une convergence : celle de corps abîmés par les pesticides et d'une parole qui se politise pour s'attaquer aux causes.

Qu'ont en commun la colère des paysan-nes et celle des malades ? Une même peur, brute : celle de mourir. « Les agriculteurs ont peur de crever – nous aussi : ça rapproche », résume Fleur Breteau, porte-parole de Cancer Colère. Cette phrase dit tout. Elle dit l'urgence. Elle dit la vérité d'un système qui broie à la fois celles et ceux qui produisent notre nourriture et celles et ceux qui en subissent les conséquences.

Les paysan-nes et leurs enfants sont en première ligne. Premières victimes des maladies professionnelles liées aux pesticides, premiers exposés, premiers sacrifiés. Leur avenir est compté. Depuis la fin des années 1980, plus de la moitié des fermes ont disparu au profit d'une agriculture productiviste qui ne contribue plus à l'alimentation locale. Et d'ici cinq ans, plus de la moitié des agriculteur-trices partiront à la retraite. Pendant ce temps, les politiques publiques (nationales comme européennes) accélèrent la catastrophe : dépendance accrue aux importations, maintien et tentatives de réintroduction de pesticides interdits ou reconnus cancérigènes comme le glyphosate et l'acétamipride..., soutien massif à un modèle agricole industriel destructeur.

La mobilisation contre la loi Duplomb a été un moment fondateur pour notre collectif. Cancer Colère rassemble aujourd'hui des centaines de membres et voit émerger des antennes partout sur le territoire, plus de 600 membres en France, en Belgique et en Suisse réparti-es dans 25 antennes locales. Si cette loi a provoqué une telle colère citoyenne, c'est parce qu'elle contient « des idées rétrogrades et nuisibles à la majorité des agriculteurs,

à l'environnement et à la santé humaine » comme l'analyse très bien Philippe Grandcolas (directeur de recherche au CNRS) dans un livre qui vient de paraître : Loi Duplomb le débat confisqué. Comme lui, l'ordre des médecins, toutes les associations de protection de l'environnement, la Ligue contre le cancer et la majorité des écologues et toxicologues des établissements publics se sont opposés à cette loi.

L'une des prises de conscience fondatrices du collectif a été de comprendre que le cancer est devenu une véritable épidémie : le nombre de cas a doublé depuis les années 1990, et il constitue aujourd'hui la première cause de mortalité par maladie chez les enfants.

Nous sommes un collectif de malades, d'ex-malades et de futurs malades. Notre objectif est clair : politiser le cancer et attaquer ses causes structurelles, les pesticides, les pollutions, les inégalités sociales.

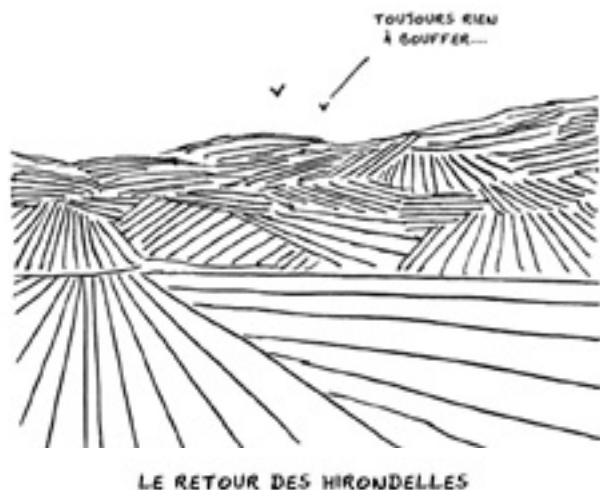
Comme tant d'autres, des centaines de personnes touchées, j'ai ressenti un choc en voyant Fleur Breteau interpeller les député-es depuis le balcon de l'Assemblée nationale lors du vote de la loi Duplomb en juillet 2025 : « Vous êtes les alliés du cancer et nous le ferons savoir ! ». À cet instant, le réel a surgi avec violence : le mépris politique envers les malades, exposé au grand jour.

Mais derrière les chiffres et les lois, il y a des vies. Des trajectoires brisées. Des prises de conscience.

TÉMOIGNAGE DE LOUIS GAUDIN

« Fils d'agriculteur breton, j'ai vu les changements sur l'exploitation familiale au début des années 70, quand le maïs-ensilage est arrivé. Finie la corvée de démariage des betteraves, de plantation de choux fourragers et de désherbage mécanique qui obligeait à un complément manuel. Le maïs est arrivé avec son lot d'herbicides chimiques efficaces. Il a fallu acheter un pulvérisateur. Et ce fut le début des fongicides sur les céréales. On croyait au progrès.

Lors de mes études en école d'agriculture, j'ai appris l'usage des pesticides et mesuré leur efficacité. Sorti de l'école, je fus expérimentateur à la Générale des Engrais : pour que les parcelles soient impeccables, tout était traité chimiquement. Puis j'ai été professeur d'agronomie, en expliquant l'intérêt et les dangers des pesticides. Mais sur le terrain, certains conseillers agricoles niaient ces dangers, allant jusqu'à recommander de ne pas porter de protections pour ne pas « donner une mauvaise image ». En parallèle, je travaillais



sur l'exploitation de mon épouse. Bilan : près de 20 ans d'exposition à des dizaines de molécules différentes... et un sarcome intimal de haut grade. Un cancer incurable. Les médecins sont formels : plusieurs produits que j'ai utilisés ont depuis été retirés, car cancérigènes. Tous les pesticides sont des biocides : ils sont faits pour tuer. À court terme, ils semblent ciblés. Mais sur des années, l'effet de leur accumulation sur les cellules humaines n'est jamais réellement évalué. Quand j'ai vu à la télévision l'intervention de Fleur Breteau depuis l'Assemblée nationale, j'ai décidé de consacrer le temps de vie qu'il me reste à faire pression sur les décideurs pour réduire l'usage des pesticides et diminuer les cancers liés à ces produits.»

Ce témoignage n'est pas isolé. Il est emblématique. Il raconte une histoire collective : celle d'un système qui a promis le progrès et qui sème la maladie.

Nous dénonçons l'absence totale d'ambition des décideurs (Ministres de la santé et de l'agriculture, députés français et européens) face aux lobbies de l'agro-industrie et de la chimie. Pesticides, pollution de l'air et de l'eau, perturbateurs endocriniens : ce n'est pas une question d'opinion, c'est une question de santé publique. Le cancer est aujourd'hui une épidémie. Et cette épidémie est largement liée à notre environnement.

Le cancer n'épargne personne : il touche tous les territoires et toutes les classes sociales. Dans ce « nous » il y a des malades, des proches, des endeuillé·es, mais aussi des ancien·es agriculteur·trices rendus malades par les pesticides. Certain·es ont pu bifurquer vers l'agriculture paysanne, souvent par conviction ou par nécessité. D'autres n'en ont pas eu le temps. Nous affirmons que les paysan·nes qui cultivent sans pesticides font partie de la solution. Car oui, il existe mille façons de produire autrement : pendant des millénaires l'agriculture s'est passée des intrants chimiques. Ce que nous défendons, ce n'est pas un retour en arrière, mais un avenir vivable, pour celles et ceux qui cultivent, comme pour celles et ceux qui mangent.

Ce que nous demandons est simple : être protégé·es de la violence chimique. Ce que nous constatons, c'est l'inverse. Les politiques actuelles favorisent une agriculture industrielle tournée vers l'export, qui précarise les paysan·nes et empoisonne les populations. Cette violence chimique est concrète : elle se traduit par l'autorisation, le renouvellement et la banalisation de substances cancérigènes.

Les pathologies liées aux pesticides sont pourtant reconnues. Le fonds d'indemnisation des victimes des pesticides, mis en place en 2020, reconnaît notamment comme maladies professionnelles les lymphomes non hodgkiniens, le cancer de la prostate, la maladie de Parkinson et la liste devrait s'allonger. Ces maladies touchent les adultes comme les enfants, y compris via des expositions prénatales. Et pourtant, les victimes continuent d'être attaquées lorsqu'elles témoignent, comme l'a récemment dénoncé une tribune publiée dans Mediapart⁽¹⁾.

Depuis sa création, Cancer Colère se retrouve aux côtés des paysan·nes. Parce que nous avons les mêmes adversaires : les industriels de l'agriculture et celles et ceux qui légifèrent pour protéger leurs intérêts.

Les luttes communes se multiplient. En novembre 2025, plus de 500 personnes, paysan·nes, riverain·es, militant·es écologistes et malades, ont bloqué le site BASF de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, aux côtés de la Confédération paysanne, des Faucheurs volontaires, des Soulèvements de la Terre et du Comité de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest. Cette action a permis de mettre au jour la production et le stockage de pesticides interdits en Europe, notamment à base de fipronil, destinés à l'exportation vers le Brésil.

En janvier, nous étions encore ensemble pour bloquer le périphérique parisien contre le Mercosur et contre une gestion sanitaire désastreuse. Plus récemment, en Pays de la Loire, des collectifs citoyens, des syndicats, des associations et des paysan·nes se sont rassemblé·es pour défendre l'interdiction des pesticides autour des zones de captage d'eau potable, une proposition de loi finalement abandonnée sous la pression de la droite et de l'extrême droite.

Partout, la même évidence s'impose : nos luttes convergent. Parce que nos vies sont liées. Parce que la santé des paysan·nes est celle de toute la société. Parce que ce système tue.

Moins de paysan·nes, c'est plus de malades.

Note :

(1) <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/040426/qui-veut-faire-taire-les-victimes-des-pesticides>

OGM, PESTICIDES ET MÉDICAMENTS

Vers des autorisations simplifiées

La Commission européenne aura-t-elle décidé d'en finir avec les réglementations qui protègent tant bien que mal l'environnement et la santé? Il semblerait. L'année 2025 s'est achevée sur une offensive assez inédite. OGM, pesticides, semences, responsabilité des entreprises... Tout est remis en question pour « simplifier » la vie des entreprises en Europe.

Les entreprises se verdissent mais les émissions de gaz à effet de serre ou les pulvérisations de pesticides ne font qu'augmenter. Le *greenwashing* est à l'œuvre partout dans le monde et la Commission européenne accompagne ce mouvement. Elle prétend qu'il faut simplifier les contraintes qui pèsent sur les entreprises pour qu'elles puissent déployer à grande échelle des solutions innovantes respectueuses de l'environnement. Or, la plupart des « solutions » proposées sont *high-tech*, consommatrices d'énergie, d'eau, de capitaux...

Entre les 10 et 19 décembre 2025, le législateur européen a continué ou commencé la révision de pas moins de sept textes législatifs. Il s'agit ni plus ni moins d'affaiblir l'encadrement des végétaux génétiquement modifiés (OGM), des micro-organismes OGM, des pesticides, de réduire les droits des paysans ou encore d'alléger la responsabilité des grandes entreprises. À travers ces révisions, l'objectif poursuivi par la Commission européenne et ceux qui chuchotent à son oreille est clair: pouvoir commercialiser OGM, pesticides et médicaments sans entraves, avec le moins possible d'évaluation des risques, d'information pour les citoyens et de responsabilités, sans limite de durée des autorisations délivrées.

CHRONOLOGIE D'UN CALENDRIER DE FIN D'ANNÉE « EN URGENCE »

Le **10 décembre**, le Conseil de l'Union européenne entrait en discussion (trilogue) avec la Commission européenne et le Parlement européen pour élaborer un éventuel futur règlement dit « semences »⁽¹⁾. Ce dernier, s'il était adopté, dépouillerait le monde paysan de ses droits à sélectionner et produire ses propres semences - au profit des industriels - et accélérerait l'érosion de la biodiversité.

Le **11 décembre**, ces mêmes institutions s'accordaient sur une proposition de Directive, dite « Pharma »⁽²⁾, prétendant « améliorer la compétitivité » du secteur dans l'UE. Comme

le dénonce Cancer Colère, certaines d'entre elles - comme Bayer ou BASF - vendent à la fois le mal et son remède, les pesticides et les produits utilisés en cancérologie. Cette directive réduira et simplifiera l'encadrement des nouveaux médicaments. Parmi eux, les thérapies géniques qui modifient le génome de certaines cellules somatiques humaines. Ce texte permettra donc de mettre sur le marché des médicaments moins bien évalués et sans suivi post-commercial (pharmacovigilance), avec également comme conséquence une arrivée beaucoup plus tardive des médicaments génériques.

Le **16 décembre**, les eurodéputés adoptaient la directive Omnibus⁽³⁾: elle réduit drastiquement les obligations faites aux entreprises d'être responsables des impacts environnementaux, sanitaires et sociaux liés à leurs activités ainsi qu'à celles de leurs sous-traitants. L'opacité sur les façons de produire ne cesse de progresser.

Le **16 décembre encore**, la Commission européenne proposait le règlement « Biotech Act », qui vise à simplifier les règles européennes encadrant la recherche, la production et l'utilisation des biotechnologies dans tous les domaines. Les biotech, actuellement, ce sont bien plus que les simples maïs transgéniques. Elles sont partout: des cosmétiques aux peintures en passant par des bactéries OGM censées dépolluer nos sols et nos mers.

Le **16 décembre toujours**, la Commission européenne proposait la directive Omnibus X sur l'alimentation. Celle-ci vise à rendre les autorisations de commercialisation de très nombreux pesticides illimitées dans le temps. Elle prévoit également un tour de passe-passe pour se soumettre aux multinationales de l'agro-chimie. Si une substance active venait à être interdite (car reconnue nocive), elle pourrait malgré tout continuer à être commercialisée pendant 18 mois, prolongeables à 36 mois s'il est considéré qu'aucun autre moyen « raisonnable » de lutte n'est disponible pour la remplacer. Qui décide? La Commission grâce aux données fournies par ces industriels.

Plusieurs allègements législatifs concernant les micro-organismes génétiquement modifiés ont été proposés ce même 16 décembre 2025. Premièrement, la Commission souhaite légaliser la commercialisation de produits alimentaires qui contiendraient encore des traces d'ADN de micro-organismes génétiquement modifiés (MGM), voire des micro-organismes complets (mais déclarés non viables). Ces MGM servent actuellement à produire des vitamines et des additifs

alimentaires. Avant cette réforme, l'entreprise devait s'assurer que la vitamine vendue était exempte de telles traces. Face à l'incapacité à le garantir, il a été jugé préférable de supprimer cette condition. Rappelons également qu'il est impossible de savoir si la vitamine B12 que vous achetez est issue d'un MGM ou pas... L'UE n'a pas trop envie de publicité sur le mode de fabrication.

Aussi, la Commission proposait d'alléger l'encadrement de la dissémination dans l'environnement de champignons, de bactéries, voire de virus génétiquement modifiés. Par exemple, aux États-Unis, l'entreprise PivotBio commercialise déjà des engrais à base de MGM. Ils sont épandus sans trop d'évaluation dans les champs. Alors, si vous produisez en bio et que votre voisin utilise de tels engrais génétiques, il y a fort à parier que vous en retrouverez chez vous sans l'avoir souhaité. Et que feront Ecocert et autres certificateurs ?

Le 19 décembre, le Conseil de l'Union européenne atteignait une majorité qualifiée pour déréglementer un grand nombre d'OGM. Il s'agit des plantes issues de nouvelles techniques génomiques (NTG). Afin d'en faciliter la commercialisation, ces plantes OGM/NTG seront exemptées d'évaluation des risques sur la santé, l'environnement, les systèmes agraires et d'étiquetage. Le Parlement européen doit désormais se prononcer sur ce texte en mai 2026.

LA COMMISSION DÉCIDERAIT SEULE

La Commission européenne se voit également confier des marges de manœuvre délirantes dans la mise en œuvre de ce cadre. Elle pourra ainsi changer un certain nombre de critères, de normes et de règles sans discussion préalable avec le Parlement ou les États membres. Cela concerne notamment les critères d'équivalence entre un végétal dit « NTG » et un végétal conventionnel, une classification qui conditionne si un OGM est soumis à évaluation, étiquetage et traçabilité. Autre exemple : l'évaluation par la Commission de critères de « durabilités » des OGM, auxquels seraient associés certains avantages pour les entreprises commercialisant ces plantes. On assiste là à une réelle prise de pouvoir de la Commission sur le débat démocratique.

LE BIOCONTRÔLE : UNE FAUSSE ALTERNATIVE AUX PESTICIDES CHIMIQUES

En introduction, nous évoquons le *greenwashing* à l'œuvre dans les propos de la Commission européenne. Les évolutions législatives préparent « l'après-pesticides chimiques » non pas en raison de leur dangerosité, mais face à leur perte d'efficacité et au rejet croissant de la population, comme le montre la mobilisation contre la loi Duplomb. Les mêmes entreprises se repositionnent sur des produits « issus du vivant », des biotechnologies. Un mot fourre-tout commence à s'imposer dans les ministères : le biocontrôle. La France y consacre 40 millions d'euros via le Grand Défi « Biocontrôle et Biostimulation », piloté par l'association ABBA qui rassemble des géants de l'agrochimie (Bayer, BASF, Syngenta), des entreprises spécialisées (Andermart et Koppert), des organismes de lobbying (Phyteis qui défend l'industrie des pesticides) et des instituts de la recherche publique.



Le terme de biocontrôle introduit un flou préjudiciable⁽⁴⁾ en englobant des produits antagonistes, allant du purin d'orties à des technologies de pointe comme les pulvérisations d'« ARN interférents » ou ARNi⁽⁵⁾ qui interfèrent avec le développement d'un organisme vivant et le tue. Le biocontrôle permet à l'industrie de récupérer des pratiques paysannes dites « peu préoccupantes » (PNPP) pour les transformer en

produits brevetés⁽⁶⁾. Et de promouvoir comme « naturels » des outils issus des biotechnologies au motif qu'ils reposeraient sur des « mécanismes naturels », une notion jamais définie dans les textes réglementaires.

Cette rhétorique prolonge celle utilisée pour les nouvelles techniques génomiques (NTG), présentées comme équivalentes à la nature ou à la sélection conventionnelle sans démonstration solide⁽⁷⁾. Aux États-Unis, des plantes transgéniques Bt issues de la toxine *Bacillus thuringiensis* ont ainsi été classées comme biopesticides, bien que leur fonctionnement diffère de celui de la bactérie utilisée en agriculture biologique⁽⁸⁾.

Le biocontrôle ne rompt donc pas avec une logique de produits, ni avec les acteurs qui dominent déjà le marché des pesticides. Comme l'affirme Syngenta, ces solutions s'intègrent dans des programmes combinant biocontrôle et phytosanitaires classiques, prolongeant ainsi le modèle existant sous une nouvelle apparence⁽⁹⁾.



L'alternative ne réside pas dans un nouveau catalogue de produits, mais dans une approche agronomique et systémique fondée sur des pratiques qui redonnent de l'autonomie aux paysans et réduisent leur dépendance aux intrants industriels. Parce qu'elles ne sont ni brevetables ni appropriables, ces solutions échappent au contrôle du complexe agrochimique.

Dès lors, le prétendu « après-pesticides » dessiné sous la dictée des lobbys par la Commission européenne apparaît moins comme une rupture que comme une reconfiguration du même modèle. S'agit-il de transformer les pratiques agricoles ou de reconduire un modèle à peine renouvelé, en verrouillant l'emprise de l'agrochimie sur le vivant et en poursuivant ainsi l'intoxication du monde ?

Christophe Noisette

Inf°OGM <https://infogm.org>

Un podcast entier est consacré à l'analyse du terme de biocontrôle : <https://podcast.ausha.co/omg-decodons-les-biotech/biocontrôle-renouveau-pesticides>

Notes:

- (1) « Avec le nouveau règlement « semences », la biodiversité agricole en danger », Inf°OGM », 8 janvier 2026 <https://infogm.org/avec-le-nouveau-reglement-semences-la-biodiversite-agricole-en-danger/>
- (2) « Accord sur une réforme globale de la législation pharmaceutique de l'UE, Parlement européen », 11 décembre 2025 <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20251209IPR32110/accord-sur-une-reforme-globale-de-la-legislation-pharmaceutique-de-l-ue>
- (3) « Durabilité et devoir de vigilance: des règles simplifiées pour les entreprises, Parlement européen », 16 décembre 2025 <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20251211IPR32164/durabilite-et-devoir-de-vigilance-des-regles-simplifiees-pour-les-entreprises>
- (4) Le biocontrôle : un terme récent et problématique, Inf°OGM, 1er octobre 2024, https://infogm.org/article_journal/le-biocontrôle-un-terme-recent-et-problematique/
- (5) L'ARN interférent : une face cachée du biocontrôle, Inf°OGM, 1er octobre 2024, https://infogm.org/article_journal/larn-interferent-une-face-cachee-du-biocontrôle/
- (6) Les PNPP menacées par les produits du biocontrôle, Inf°OGM, 1er octobre 2024, https://infogm.org/article_journal/les-pnpp-menacees-par-les-produits-du-biocontrôle/
- (7) Entretien avec le biologiste Yves Bertheau, Inf°OGM, <https://podcast.ausha.co/omg-decodons-les-biotech/ntg-la-nouvelle-fabrique-des-ogm>
- Les brevets dans le biocontrôle, Inf°OGM, 1er octobre 2024, https://infogm.org/article_journal/les-brevets-dans-le-biocontrôle/
- (8) Aux États-Unis, les plantes transgéniques dites Bt sont réglementées comme des biopesticides, en tant que « plant-incorporated protectants » par l'agence gouvernementale de protection de l'environnement américaine (EPA). Contrairement à l'usage de la bactérie *Bacillus thuringiensis* en agriculture biologique, ces plantes produisent elles-mêmes en continu la toxine insecticide. <https://www.epa.gov/ingredients-used-pesticide-products/what-are-biopesticides>
- (9) Syngenta indique que les solutions de biocontrôle « peuvent s'intégrer dans les programmes comme tout produit phytosanitaire » et s'inscrivent dans « une stratégie globale de protection des plantes », confirmant leur usage en complément des produits conventionnels <https://www.syngenta.fr/biocontrôle/article/differences-biocontrôle-et-produits-biologiques>

CHLORDÉCONE

« *Ce non-lieu a été vécu comme un crachat à la queue* »

Derrière le « scandale du chlordécone », longtemps présenté comme une simple défaillance sanitaire, se dessine une tout autre réalité : celle d'un empoisonnement organisé, ancré dans une histoire coloniale et productiviste. Dans ce texte, Xavier Dolmen, membre du COOADEP — un collectif martiniquais qui regroupe des travailleur·euses agricoles contaminé·es au chlordécone et leurs proches — revient de l'intérieur sur une lutte menée depuis plus de vingt ans pour la reconnaissance, la réparation et l'indemnisation. Aujourd'hui, à l'heure des décisions judiciaires, leur lutte pose une question politique centrale : quelles vies compte-t-on vraiment protéger ?

Août 2002, une demi-tonne de patates douces arrive sur le port de Dunkerque à destination de Rungis. Alertée d'un risque de contamination, la répression des fraudes saisit plus d'une vingtaine de cartons de ce tubercule, alors gorgé de chlordécone. Surgit alors le « scandale chlordécone », longtemps raconté comme un scandale sanitaire parmi d'autres. Une affaire de retard, de négligence, de mauvaise évaluation des risques... Mais à mesure que nous nous plongeons dans les archives, dans les tracts, dans les récits de celles et ceux qui ont travaillé dans les bananeraies, une autre vérité s'impose. Ce qui s'est joué en Martinique et en Guadeloupe n'a rien d'un accident. C'est un empoisonnement organisé, rendu possible par un système socio-économique et politique de nature coloniale qui a considéré - et qui considère - que la vie des citoyen·nes des territoires colonisés, et notamment celle des ouvrier·es agricoles, pesait moins lourd que les intérêts de la production bananière et des consommateur·ices de l'Hexagone.

C'est depuis cet endroit que nous parlons. Non pas depuis un regard extérieur sur *le dossier chlordécone*, mais depuis une lutte qui s'efforce de faire émerger ce qui a été enfoui, nié, recouvert par des décennies de silence, de mépris et de lenteur institutionnelle. Le COOADEP (Collectif des Ouvriers Agricoles Empoisonnés par les Pesticides), formalisé en 2019 en Martinique, s'inscrit dans cette histoire longue. Il ne surgit pas de nulle part. Il prolonge d'autres combats, d'autres formes d'organisation,

d'autres résistances. En son sein, nous sommes nombreuses et nombreux à avoir traversé plusieurs séquences de lutte, depuis la grève ouvrière agricole de 1974 jusqu'aux mobilisations plus récentes contre l'empoisonnement au chlordécone.

Revenir à 1974 est essentiel. Cette grève constitue un moment clé, à la fois de l'histoire sociale martiniquaise et de celle du scandale. Les ouvriers et ouvrières agricoles réclament alors plusieurs choses à la fois : l'augmentation des salaires, l'alignement sur le SMIG et la suppression du SMAG (supprimé dans l'Hexagone en 1968), le paiement des heures supplémentaires, mais aussi l'arrêt total de l'utilisation des pesticides. Il faut le rappeler avec force : dès 1974, alors que le chlordécone n'a été introduit que deux ans plus tôt dans les Antilles françaises, s'ajoutant à de nombreux nématicides⁽¹⁾ toxiques alors déjà déversés dans les bananeraies, des travailleurs et des travailleuses disent déjà que ces produits rendent malades.

Ils n'emploient pas les mots d'aujourd'hui. Mais ils savent. Ils savent à partir du corps : les maux de tête, les vertiges, les langues sèches, les malaises dans les champs. Ce savoir-là n'a pas été entendu. Ou plutôt : il a été disqualifié.

C'est aussi cela, le chlordécone. Pas seulement une pollution massive, mais une véritable fabrique de l'ignorance. Les alertes existaient. Les ressentis existaient. Les dénonciations existaient. Mais tout a été organisé pour qu'ils ne comptent pas face à une autre priorité : sauver la banane, maintenir les rendements, soutenir les grands propriétaires, préserver un marché tourné vers l'Europe et surtout vers l'Hexagone.

Il faut prendre la mesure de ce qui s'est joué. Le chlordécone n'est pas une anomalie ni une dérive isolée. Ce que nous avons sous les yeux, c'est ce que nous appelons un cas de **colonialisme chimique** : une situation où un petit groupe d'acteurs décide, en connaissance de cause, de l'exposition durable de populations entières à des substances toxiques, au nom d'intérêts économiques et politiques, tout en étant soutenu par la science.

Ce n'est pas seulement un scandale sanitaire. C'est une organisation du monde où certaines vies sont davantage exposées que d'autres, où les alertes venues des ouvriers et ouvrières agricoles sont disqualifiées, où l'on accepte que des territoires entiers soient durablement contaminés pour maintenir une production tournée vers l'extérieur.



Ce que met en lumière le chlordécone, c'est une forme de **racisme environnemental**, au sens où les conséquences de la pollution suivent des lignes historiques de siècles de domination.

Et c'est aussi ce que nous vivons concrètement : une situation où tout se passe comme si certaines vies comptaient moins que d'autres. Comme si l'empoisonnement pouvait être toléré, à condition qu'il reste situé, éloigné, invisible depuis le centre, la Métropole.

Cette histoire est d'autant plus révoltante que la dangerosité de la molécule était connue bien avant son interdiction. Dès 1968, une première demande d'homologation est refusée en raison de sa toxicité. Pourtant, en 1972, son utilisation est autorisée aux Antilles. En 1975, des ouvriers d'une usine de fabrication sont gravement intoxiqués à Opwell, aux États-Unis. En 1979, la molécule est classée cancérigène probable. Et malgré cela, la France attend 1990 pour l'interdire, avec des dérogations accordées jusqu'en 1993. Autrement dit, il ne s'agit pas d'un drame qui se serait produit faute de savoir, mais d'un drame qui s'est poursuivi malgré de nombreuses alertes.

Il faut alors nommer ce qui s'est joué : la logique coloniale intrinsèque à la plantation. La banane n'est pas ici une simple culture agricole. Elle est prise dans une histoire longue de monoculture, d'exportation, de dépendance organisée à la métropole. Les terres martiniquaises et guadeloupéennes ont été organisées pour produire à destination de l'Hexagone ; les corps qui y travaillent ont été traités comme des variables d'ajustement ; les milieux comme des supports surexploités. Le scandale du chlordécone s'inscrit pleinement dans cette logique.

Aujourd'hui encore, les conséquences sont vertigineuses. La quasi-totalité de la population martiniquaise et guadeloupéenne porte des

traces de chlordécone dans son corps — 92 % en Martinique, 95 % en Guadeloupe. Les sols, les rivières, les nappes et les littoraux sont durablement contaminés, entraînant toute la chaîne alimentaire dans cette pollution.

Ce n'est pas une pollution qui disparaît. Les estimations parlent de contaminations sur plusieurs millénaires, parfois jusqu'à 11 000 ans selon les sols. Mais les travaux récents montrent aussi que cette contamination s'inscrit dans des cycles écologiques encore plus longs, liés aux sols, à l'érosion et aux milieux marins. Autrement dit : nous ne faisons pas face à une pollution qui s'éteint, mais à une contamination qui s'installe.

C'est contre cela que nous nous organisons.

LE COOADEP PORTE TROIS REVENDICATIONS CENTRALES, QUI DISENT CE QUI MANQUE ENCORE AUJOURD'HUI.

La première, c'est la **reconnaissance**. Reconnaissance de ce qui s'est passé, d'abord de la part de l'État, parce que c'est lui qui a rendu possible cet empoisonnement. Mais reconnaissance aussi de la part des propriétaires terriens, békés, qui nient encore leur responsabilité.

La deuxième, c'est la **réparation**. Réparer, ce n'est pas seulement indemniser. C'est prendre soin des personnes touchées, renforcer les dispositifs de santé, accompagner les populations, mais aussi repenser l'agriculture et sortir de la monoculture qui a rendu possible ce désastre.

La troisième, c'est l'**indemnisation**. Elle concerne d'abord les ouvriers et ouvrières agricoles, exposés en première ligne, souvent sans protection, parfois non déclarés, et aujourd'hui laissés avec des retraites dérisoires.

“Est-ce que ce scandale aura enfin un procès, ou est-ce que l’impunité continuera ?”

Depuis 2019, nous menons un travail de terrain, patient, souvent invisible : aller voir les personnes concernées, les accompagner, documenter, faire exister une parole collective. Nous avons contribué à des avancées concrètes, mais nous savons que cela ne suffit pas.

Car une partie essentielle de la bataille se joue aujourd’hui sur le terrain judiciaire.

Depuis près de vingt ans, les procédures s’enchaînent. Des plaintes déposées en 2006 et 2007, une instruction interminable, puis en 2023 un non-lieu au pénal, vécu comme un véritable déni de justice. En parallèle, une première brèche s’est ouverte : en 2025, l’État a été reconnu fautif et condamné à indemniser onze personnes. Onze sur plus d’un millier de dossiers déposés. C’est dérisoire, mais c’est un tournant.

Et pourtant, même là, l’État conteste. Il se pourvoit en cassation, continue de défendre sa position.

C’est dans ce contexte que s’inscrit l’échéance du 22 juin 2026. Ce jour-là, la justice doit se prononcer sur l’appel du non-lieu pénal. Cette date concentre des années de luttes. Elle pose une question simple : est-ce que ce scandale aura enfin un procès, ou est-ce que l’impunité continuera ?

Dans ce cadre, la question posée par la justice est brutale : qu’est-ce que cela dit d’un État qui a su, qui a autorisé, qui a laissé faire ? Qu’est-ce que cela dit d’un système où certaines vies peuvent être exposées sans que cela ne produise immédiatement scandale ?

Condamner l’État, ce n’est pas seulement clore un dossier. C’est faire apparaître cette organisation du monde. C’est dire que ce qui s’est passé n’est pas un accident mais le produit d’un système économique et politique fondé sur un ordre colonial et racial qui continue de structurer le présent.

Le jugement du 22 juin ne viendra pas clore cette histoire. Mais il dira si, oui ou non, la justice accepte de regarder en face ce qu’il s’est passé. Et il dira aussi ce qu’il reste aujourd’hui de cet *habiter colonial* décrit par Malcom Ferdinand.

Xavier DOLMEN pour le COAADEP



Note:

(1) Les nématicides sont des biocides - substance ou mélange de substances actives destinées à détruire, inactiver ou dissuader tout organisme indésirable - ayant la propriété de tuer les nématodes, communément appelés vers ronds.

AGENT ORANGE AU VIETNAM

La destruction de la terre comme arme du colonialisme chimique

L'agent orange est un herbicide utilisé comme arme chimique durant la guerre au Vietnam par l'armée des États-Unis dans les années 70. Épanché sur des milliers d'hectares et faisant près de 3 millions de victimes, il illustre un cas emblématique de colonialisme chimique. 50 ans après la fin de la guerre, il reste encore aujourd'hui un enjeu de santé environnementale important et résonne avec d'autres combats pour la reconnaissance et la réparation des victimes de territoires anciennement colonisés.

En février 2026, sur une vidéo relayée par Greensoutherners – une ONG environnementale libanaise – un avion traverse une zone forestière en larguant une mystérieuse substance blanche. Cette scène se déroule au sud du Liban, où l'armée israélienne s'est employée à déverser du glyphosate dans des quantités « entre 20 et 30 fois supérieures aux niveaux habituellement admis » selon les autorités libanaises, après des tests de sol. L'objectif ? La stérilisation programmée des terres par défoliation massive, empêchant la culture par les populations et leur autosuffisance alimentaire pour les 6 mois à venir.

LE GLYPHOSATE AU LIBAN, L'AGENT ORANGE AU VIETNAM

L'image de cet avion déversant une substance blanche n'est pas sans rappeler l'opération *Ranch Hand* (traduction d'ouvrier agricole) qui s'est déroulée durant la guerre au Vietnam (1955-1975). À l'époque, l'armée des États-Unis, mise en difficulté par les résistant·es vietnamien·nes qui se cachaient dans la jungle, a ordonné une opération militaire de défoliation massive. Avec la complicité des firmes agrochimiques (Monsanto, Hercules, Dow Chemical), ce sont près de 80 millions de litres d'herbicides qui ont été épanchés par voie aérienne entre 1961 et 1971 dans la jungle du sud Vietnam. Ces substances sont le fruit des « progrès » de l'ingénierie chimique qui ont donné lieu aux herbicides « arc-en-ciel » : l'agent pourpre, bleu, vert, rose et enfin le plus toxique de tous à partir de 1965, l'agent orange. Les firmes ont alors trouvé la combinaison idéale pour produire une substance qui soit la plus mortifère et la plus rentable. Un poison industrialisé à grande échelle et dont la toxicité était telle qu'elle était signalée

par un bandeau orange autour du baril, d'où sa dénomination d'agent orange. La dioxine, sa principale composante chimique, est la source des crimes environnementaux et sanitaires commis par l'impérialisme américain.

Sa structuration stable lui permet de persister dans les terres et dans les corps, se transmettant de génération en génération. Elle parcourt ainsi les terres, les eaux et le long de la chaîne alimentaire, empoisonnant l'ensemble des cultures paysannes vietnamiennes. Des ananas difformes et impropres à la consommation jaillissent des sols, de nombreuses espèces animales et végétales sont durement impactées comme la mangrove, ou encore le rhinocéros de Java que des scientifiques ont cru totalement disparu. Comble de l'ironie, des hautes herbes « américaines » sont apparues, venant empêcher toute autre forme de végétation locale. Sur la santé humaine, elle induit une dizaine de maladies reconnues par le gouvernement des États-Unis et entraîne d'importantes malformations pour les nouveaux-nés. L'empoisonnement programmé des terres s'accompagne d'une amputation des corps sur le temps long. Aujourd'hui, nous en sommes à la 4^e génération de victimes.

UN USAGE DÉVOYÉ DES HERBICIDES : UN CAS DE COLONIALISME CHIMIQUE

Cet usage massif d'herbicides à des fins mortifères est un cas manifeste de colonialisme chimique, concept emprunté à la géographe et réfugiée politique Larissa Bombardi⁽¹⁾. Il s'agissait d'affamer, d'assoiffer, d'empêcher l'autonomie alimentaire par les cultures paysannes et de détruire la couverture végétale qui compromettrait l'avancée impérialiste... La dévastation des terres par l'empoisonnement généralisé est une alternative aux armes conventionnelles. C'est par ailleurs cet usage dévoyé des herbicides agricoles transformés en armes chimiques qui a conduit à théoriser pour la première fois la notion d'écocide. Le biologiste Arthur Galston, recruté par le gouvernement des États-Unis pour, soi-disant, fournir un herbicide dans le but d'éradiquer la famine, a sans le savoir fourni un produit employé à des fins militaires. C'est lors d'une conférence sur l'écologie et la guerre qu'il emploiera le terme d'écocide pour y dénoncer cette stratégie.

Le colonialisme chimique repose sur une vision raciste de l'humanité en hiérarchisant les vies qui méritent d'être protégées ou réparées. Larissa Bombardi illustre ce concept à l'endroit d'une faille

réglementaire dans la législation qui permet à des pays européens de produire des pesticides interdits d'usage dans l'UE en raison de leur toxicité, tout en autorisant leur exportation, vers l'Inde ou le Brésil notamment. Ce deux-poids-deux-mesures a été visibilisé et dénoncé en novembre 2025 lors d'une action de blocage devant une usine de BASF en Normandie par plusieurs collectifs qui ont repris cette notion de colonialisme chimique (Les Soulèvements de la Terre, la Via Campesina, Les Faucheurs Volontaires, Cancer Colère, le Collectif de Soutien aux Victimes des Pesticides de l'Ouest et la Confédération Paysanne). Du fipronil, interdit en France depuis 2004 mais produit pour être légalement exporté vers le Brésil, a été retrouvé dans les entrepôts. Les corps des paysans brésiliens ne sont donc pas égaux en droits à ceux des paysans européens.

Dans le cas de la guerre menée au Vietnam, ce double standard s'exprime par la reconnaissance différenciée des victimes de l'agent orange. Durant les années 80, des vétérans américains ayant activement participé à la guerre au Vietnam ont pu obtenir des indemnités de la part des firmes agrochimiques impliquées dans la fabrication de l'agent orange, victimes de leur propre poison : près de 180 millions de dollars ont ainsi été déboursés. De l'autre côté, aucune réparation pour les victimes vietnamiennes qui ont échoué à se faire entendre devant les tribunaux. Seule Tran To Nga, victime franco-vietnamienne et ancienne journaliste de 84 ans, mène le combat de sa vie en France avec une chance d'obtenir réparation contre 14 firmes comme Monsanto, Dow Chemicals, ou Hercules ayant produit ou commercialisé l'agent orange. Déboutée en première instance (2021) et en seconde instance (2024), son procès se poursuit devant la Cour de Cassation et aura lieu le 16 juin 2026 à Paris.

PERSPECTIVES POLITIQUES : JUSTICE, RÉPARATION, DÉPOLLUTION

D'autres cas historiques s'intègrent dans le champ du colonialisme chimique comme l'usage du chlordécone en Martinique et en Guadeloupe pour la monoculture dans les bananeraies (interdit dans l'hexagone en 1973 mais utilisé dans les Antilles jusque dans les années 90) ou les essais nucléaires en Algérie et en Polynésie. Le colonialisme chimique s'exprime sur fond de racisme environnemental. Le constat est le même : les vies des personnes non-blanches sont sacrificiables, leur terre est une ressource à exploiter ou un laboratoire d'expérimentation au profit du complexe militaro-industriel.



Aujourd'hui, différents collectifs de soutien aux victimes s'organisent pour briser le silence et faire entendre la voix de celles et ceux qui restent ou qui sont partis : le COAADEP pour les ouvriers agricoles victimes du chlordécone, le collectif Vietnam-Dioxine pour celles de l'agent orange, Moruroa e tatou pour celles des essais nucléaires en Polynésie. Plusieurs de leurs revendications convergent : la reconnaissance des victimes, leur accompagnement dans les parcours de soins communautaires, la réparation physique et mentale, ou encore la dépollution des terres contaminées pour plusieurs décennies, voire plusieurs siècles. Et surtout, la reconnaissance de la responsabilité des puissances coloniales et de leurs alliés dans ces traumatismes des corps, des esprits et des écosystèmes. C'est par ces trois points que cheminera un début de reconstruction.

Note :

(1) *Pesticides : un colonialisme chimique* - éditions Anacaona, 2024

CONTINUER DE SEMER SOUS LES BOMBES

La résistance agricole libanaise face à l'agression sioniste

Zoom sur le sud du Liban – le Jnoub. Ce territoire limitrophe de l'entité sioniste est aux premières loges de la guerre et subit aujourd'hui une nouvelle invasion. Depuis 2023, l'armée israélienne utilise des produits chimiques toxiques comme armes de guerre, notamment du phosphore blanc, et plus récemment du glyphosate et d'autres pesticides. Un exemple contemporain de colonialisme chimique : la destruction de l'agriculture vivrière - devenue, face à l'abandon de l'État libanais et à l'agression sioniste, un moyen de survie autant qu'un outil de résistance - s'inscrit au cœur d'une stratégie de dépossession visant à chasser les habitant-es de leurs terres pour mieux s'en emparer. Pour nous en dire plus, Correspondances paysannes a réalisé un entretien avec Bashar, Sara, et Noha, trois camarades d'Agrimovement Liban qui résiste à la colonisation par l'agriculture.

Correspondances Paysannes (CP) : Pouvez-vous présenter Agrimovement Liban à nos lecteurs ?

Agrimovement est un mouvement agricole libanais né en 2018, qui rassemble agriculteur-ices, expert-es et militant-es autour d'un objectif : reconstruire le système alimentaire sur les bases de la souveraineté alimentaire. Ancré dans le Sud-Liban, il soutient les agriculteurs face au colonialisme israélien en participant à la reproduction de plants locaux, à la régénération de terres dégradées pour aider les déplacé-es et à la lutte contre des lois d'accaparement de la terre aujourd'hui en discussion dans le parlement libanais.

CP : Comment Israël utilise-t-il les pesticides et d'autres produits chimiques toxiques comme une arme de guerre contre les terres et le peuple libanais ?

Dès le début de la guerre (fin février 2026), nous avons dénoncé les survols à basse altitude d'avions de combat israéliens qui épandaient des substances chimiques inconnues sur les terres agricoles du sud du Liban, notamment sur les villages d'al-Bustan, Aita al-Shaab, al-Hima, Khallat Warda et Marwahin. Ils ont recouvert environ 8.5 kilomètres carrés de

terres agricoles, de forêts et de pâturages avec des concentrations de glyphosate allant jusqu'à 50 fois celles utilisées par l'agriculture industrielle. Le glyphosate est un herbicide qui attaque les racines des plantes et empêche la repousse sur plusieurs années ; c'est aussi un produit interdit au Liban car il est cancérogène.

Cette pratique constitue un crime environnemental qui détruit la fertilité des terres agricoles et vise à les rendre inhabitables à long terme. Cette stratégie militaire est au cœur de la politique israélienne de la "terre brûlée" qui consiste à créer des zones tampons sans végétation pour empêcher l'infiltration de militants, comme nous l'avons déjà vu à Gaza.

Ainsi, rendre nos terres et villages inhabitables est un objectif stratégique d'Israël, visant à dévaluer nos terres pour qu'elles soient acquises à bas prix par de grandes entreprises. Ce n'est pas notre analyse : c'est un plan d'Israël et des américains surnommé le « Corridor Trump » pour aboutir à une nouvelle zone économique franche qui serait construite sur les ruines de ces villages, après le déplacement forcé de leurs habitants.

En réalité, l'utilisation des substances chimiques est une arme au cœur de la logique coloniale dans la région. Le fait d'utiliser du phosphore blanc, du glyphosate, des herbicides cancérogènes en quantités dangereuses, sur des cultures au cœur de la vie libanaise, comme les oliviers et les figuiers, fait partie de la « doctrine de Dahyeh » (nom de la banlieue sud de Beyrouth), une doctrine qui vise à détruire la base sociale de la résistance et punir le soutien des populations aux mouvements de résistance.

L'occupation israélienne a déjà utilisé cette même technique dans les années 70 puis en 2006, et pas seulement au Liban mais aussi en Syrie et en Palestine. Ces substances toxiques pulvérisées sur nos terres sont en réalité produites par un conglomérat militaro-industriel qui fabrique à la fois des armes et des produits agrochimiques. C'est aussi une stratégie de terrorisme agricole utilisée par l'armée américaine au Vietnam dès les années 60, avec l'agent orange. Du Vietnam à Gaza en passant par l'Irak, le Liban et la Syrie, c'est la même volonté d'annihiler les populations locales et leur souveraineté alimentaire.

CP: Quels sont les effets à long terme de ces attaques chimiques sur les sols, l'eau, les cultures et la santé des familles d'agriculteurs ?

La contamination de notre environnement est une fatalité dès lors que ces produits chimiques toxiques sont épanchés. Ces substances sont lessivées par les sources peu profondes et les cours d'eau et finissent par être absorbées par les cultures et les arbres et les empoisonner. Une autre partie s'écoule vers les eaux souterraines et contamine les nappes phréatiques.

Ces produits chimiques de synthèse sont reconnus comme cancérigènes et ont un impact extrêmement nocif sur la santé humaine et l'environnement. Ils sont interdits dans de nombreux pays, dont le Liban. Les effets de ces produits chimiques de synthèse sont conçus pour durer plusieurs années s'ils ne sont pas traités.

Ainsi, l'avenir de ces villages et communautés, qui forment une partie importante des territoires libanais, est menacé. Sans oublier l'héritage collectif et les paysages qui ont été intentionnellement ravagés. Cela a un impact majeur sur l'économie locale et nationale. L'agriculture représente 22% du PIB du Liban, et le Sud-Liban contribue de manière majeure à ce secteur, ses communautés dépendant de l'agriculture. La stratégie israélienne est de vider la terre, puis de l'occuper.

Cependant, nous ne restons pas passifs devant cet acte de guerre. Il existe de nombreuses méthodes éprouvées de remédiation des sols et de l'environnement. Agrimovement travaille avec des partenaires sur des méthodes de phytoremédiation pour éliminer certains de ces contaminants.

CP: Que souhaitez-vous partager en particulier avec les agriculteur·rice·s et aux communautés rurales européennes qui vous soutiennent ?

Ce n'est ni la première fois que des agriculteurs et des communautés rurales sont attaqués dans l'histoire, ni la dernière. L'histoire nous a appris que si l'on ignore une cause, elle meurt; si l'on continue d'en parler, elle prospère. Alors, continuez de vous souvenir de ce qui s'est passé à Gaza et au Sud-Liban! Continuez de répéter qui est responsable de toutes ces atrocités, de ce qui s'est passé. Rendons impossible la réalisation du plan colonial et génocidaire d'Israël.

Lorsque vous faites face à une forme quelconque d'oppression en tant qu'agriculteurs, gardez à l'esprit que vous n'êtes pas seuls dans cette épreuve. Chacun de nous fait face à sa part de cette agression. La solidarité est une résistance. Elle peut prendre la forme d'un mot, d'une lettre, d'une contribution dans un forum, ou même d'une mobilisation contre une cause commune.

CP: Comment pouvons-nous, agriculteur·rice·s, vous aider concrètement ?

Pour nous soutenir, vous pouvez :

- nous suivre sur instagram @agrimovementlb
- participer aux luttes contre l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales et, plus largement, contre la privatisation du vivant à travers les brevets sur les semences, qui menacent les droits des paysan·nes à conserver, échanger et reproduire leurs variétés traditionnelles. Cette mobilisation est d'autant plus cruciale au Liban qu'un projet de loi vise à interdire la reproduction des semences paysannes, au profit de semences commerciales contrôlées par quelques acteurs privés*.
- partager ou participer à notre appel à solidarité pour les agriculteur·ices du Sud Liban : <https://fundahope.com/en/campaigns/community-support-for-farmers-in-lebanon>
- continuer de vous organiser contre l'impérialisme américain et l'occupation israélienne. <https://agrimovement.org/news/statements/statementpr>

Note:

* Pour en savoir plus sur la lutte menée par Agrimovement Liban contre la privatisation des semences indigènes, rendez-vous au prochain numéro de Correspondances paysannes.



LARZAC ET SCTL

Histoire d'un laboratoire foncier

Ils ont transformé une terre volée par l'armée en laboratoire d'autogestion paysanne avec une société civile, la Société Civile des Terres du Larzac (SCTL). Ici, la terre ne s'achète pas, elle se transmet par le collectif. Les fermes restent des lieux de vie, les bâtiments s'entretiennent sans s'enrichir. Aujourd'hui, la première génération s'en va. Et si cette alternative foncière tenait face au défi de la transmission qui touche par ailleurs tant de fermes en France ?

Février 2025. Dans les embouteillages de Montpellier, la chaleur dilatée par l'effet de serre du pare-brise me tape sur le moral. Elle me dit que malgré nos luttes, le monde se métamorphose et l'hiver se fait rare. Je conduis en direction des Grands Causses où j'espère rencontrer des paysan·es de la Société Civile des Terres du Larzac (SCTL)⁽¹⁾. Cette organisation est née de la lutte qui a animé le plateau de 1971 à 1981⁽²⁾. Le territoire est marqué par l'histoire des paysan·es qui, soutenu·es par des militant·es de tout le pays, se sont battu·es contre l'accaparement de leurs terres en vue de l'extension du camp militaire de la Cavalerie.

En 1981, l'annulation du projet par le gouvernement fraîchement élu de François Mitterrand sonne leur victoire. Mais au cours de dix années de rapport de force, 6 500 hectares sur les 14 000 convoités avaient déjà été acquis à l'amiable par l'État. S'est donc imposée la question de l'après : que faire de ces terres inutilement nationalisées ? Le retour des propriétaires est inenvisageable. Ces dernier·es n'auraient aucun intérêt à racheter des terres suite aux marges avantageuses qu'ils ont obtenues de l'État. De plus, pour les militant·es la terre doit revenir à ceux qui la travaillent, c'est-à-dire toutes les personnes qui sont venu·es, au cours de la lutte, occuper illégalement ces exploitations pour les protéger. À cette époque, les « offices fonciers » se font une place dans les débats politiques et syndicaux. Dans son essai *Utopie foncière* (1977), le socialiste Edgar Pisani présente un projet de loi pour mettre fin à la propriété privée : nationaliser l'ensemble du foncier immobilier et agricole pour confier sa gestion à des instances localisées impliquant toutes les usager·es ainsi que les pouvoirs publics. La création d'offices fonciers partout en France figurait dans le programme

électoral de François Mitterrand. Ainsi, Edith Cresson, première femme ministre de l'Agriculture, amorce dès son investiture un travail sur la mise en place des offices fonciers et le Larzac est candidat pour en devenir la première expérimentation. Mais les pressions de la FNSEA mènent au remplacement de la Ministre par Michel Rocard qui, en cohérence avec le tournant de la rigueur, abandonne le projet des offices fonciers.

Pour autant les paysan·es du Larzac ne lâchent pas les négociations pour la mise en place d'un montage juridique qui permette à celles et ceux installé·es sur les terres de l'État d'y rester sans avoir à les racheter. Iels sont soutenu·es par les Travailleurs Paysans⁽³⁾ qui ont participé en 1983 aux premières élections agricoles fondées sur le pluralisme syndical. Le syndicat organise son Congrès national à Millau, suivi d'un bal à la bergerie de la Blaquièrre, haut lieu de la lutte. C'est à cette occasion que Bernard Lambert déclare : « le Larzac sera le Laboratoire foncier de la France ». En 1984, les négociations aboutissent finalement à la signature d'un bail emphytéotique par lequel l'État propriétaire cède tous ses droits fonciers à SCTL. Il s'agit d'une société civile immobilière dont tous les usager·es des 6 500 hectares sont sociétaires. Par l'effet du bail emphytéotique, elle agit comme un propriétaire jusqu'en 2045. Lors de sa création, les paysan·es du Larzac ont modelé un système s'inscrivant parmi les préfigurations majeures des alternatives à la propriété privée avec pour objectif de répondre à un enjeu qui n'a cessé de préoccuper le mouvement paysan : faciliter l'accès au foncier.

Passé Lodève, pour se hisser sur le plateau il faut s'engouffrer dans un long tunnel qui, comme un passage secret, débouche sur un monde tout autre : le ciel a recouvert le pays d'eaux blanches et mon visage d'enthousiasme pour cette neige dans laquelle j'ai hâte de plonger mes mains et mes bottes.

Les règles fondamentales de la SCTL concernent l'installation et la transmission des fermes. Les paysans paient un fermage peu élevé à la SCTL et achètent la propriété d'usage de leurs bâtiments, ce qui rend l'accès au foncier plus abordable financièrement. À moins que l'exploitation soit en GAEC, le choix des repreneur·euses est soumis à un appel à candidature évalué par le Conseil de gérance. Ainsi c'est le collectif qui décide qui occupe des terres SCTL. Bien qu'il n'y ait pas de critères établis, la sélection se fonde souvent sur la viabilité économique du projet, la capacité des candidat·es à le mener à bien, ainsi que leur



Inaugurée en 1974, la bergerie de la Blaquièra a été construite illégalement par des « chantiers de jeunes » et financée grâce au refus-distribution de 3 % de l'impôt

propension à s'impliquer dans le collectif. Car la transmission des fermes est indissociable de la transmission de l'outil d'autogestion collective: la gouvernance de la SCTL est constituée de l'ensemble de ses usager-es, chaque paysan-ne qui loue des terres en fermage à la SCTL en devient aussi sociétaire. Aujourd'hui, une première vague de renouvellement générationnel, amorcée dans les années 2010, est en train de se terminer. Ceux qui s'étaient installés dans les années suivant la lutte sont parti-es à la retraite, et une nouvelle génération s'approprie la structure.

J'ai rendez-vous chez Chantal Alvergnas, une éleveuse qui après avoir occupé des terres avec son mari dans les derniers temps de la lutte, s'est installée dans une ferme SCTL à Saint-Martin-du-Larzac. Comme toutes celles qui se sont installés juste après la lutte et qui ont ainsi récupéré des maisons et des bâtiments agricoles en mauvais état, elle a façonné ce lieu. En contrepartie de baux de carrière avec un montant de fermage peu élevé, les paysan-nes prennent en charge l'entretien du bâti à la place de la SCTL. À leur départ, ils vendront la valeur d'usage au repreneur, un montant calculé selon des critères internes décorrélés des prix du marché et donc de la spéculation immobilière. Au sol on reconnaît ces grandes pierres lustrées caractéristiques de la région. Elles ont les mêmes reliefs que le plateau: planes en

apparence mais pleines de courbes et de rondeurs si l'on y passe la paume. Chantal est retraitée depuis un an mais précise: « Il ne faut pas parler au passé parce que je suis dedans. Ça va prendre des années! ». Cet hiver c'est son quarante-quatrième agnelage. Elle continue donc d'aider les membres du GAEC constitué de son fils, de son compagnon, de son remplaçant et d'un tiers associé.

Au sein de la SCTL, les exploitations sont associées à des maisons que les fermier-es ont l'obligation de quitter quand leur bail prend fin à l'âge de la retraite. Si Chantal vit toujours dans la maison c'est seulement parce que son compagnon est encore associé au sein du GAEC. Mais quand il prendra sa retraite à son tour, ils devront tous les deux partir. Pour Chantal, cette règle est un pilier de leur modèle auquel il ne faut pas déroger, au risque d'handicaper fortement les repreneur-es. En plus de faciliter leur accès au logement dans un contexte de pression immobilière, cela leur permet de bénéficier d'une logique architecturale propre au mode de vie paysan qui a conçu ces bâtiments depuis le XVIII^e siècle. Dans le cas de Saint-Martin, la maison est indissociable du corps de ferme: jardin, cave, chaufferie, dépendances variées, bergerie et hangar sont intimement mêlés. Pour elle, démanteler les corps de ferme pour permettre à des cédants de rester alors que les repreneur-es utiliseraient terres

et bâtiments agricoles n'est pas envisageable. Pourtant, ce principe est loin d'être facile à répliquer en dehors du cadre particulier de la SCTL et exige des paysan·nes une forte anticipation tant sur le plan économique qu'affectif :

« C'est un chemin dans la tête. Ça va être encore plus dur peut-être que la ferme. Je sais pas. Parce qu'ici, j'ai accouché là, à la maison. Mon compagnon est là au cimetière. Il y a eu les chagrins, il y a eu les joies, il y a eu tout à rebâtir. Je pourrais te dire tout ce que j'ai fait de mes mains, remettre ces pierres-là, refaire toutes ces portes. Tout ça, il y a moi partout. Donc, je laisserai une partie de moi ici, vraiment. Mais à la fois, c'est ce que je voulais, qu'il y ait quelqu'un après nous qui continue, que ça soit vivant. ».

Bien qu'il soit communément accepté par les membres de quitter les lieux et de considérer les habitations comme des logements de fonction, des espaces de cohabitation entre les « jeunes » et les « ancien·nes » peuvent persister au-delà des transmissions. Les tuilages, périodes souvent délicates et sources de conflit au cours desquelles le.la cédant·e et le.la repreneur·euse travaillent ensemble, n'ont donc pas toujours de fin définie. Concernant la SCTL, cette phase est cruciale car, dans les étendues de parcours qu'elle occupe, se joue la continuation des pratiques pastorales, mais aussi de lieux de vie et d'une lutte ancienne pour la gestion des terres agricoles par ses usager·es. Qu'il s'agisse des fermes, des initiatives ou des luttes, l'expérience récente de la SCTL illustre l'importance des tuilages car ce sont ces passages de relais qui, mis bout à bout, donnent leur élan aux choses que, comme la neige, l'on souhaite faire perdurer. Mais cette période de chevauchement est loin d'être de tout repos et laisse de nombreux défis à ceux qui doivent travailler ensemble depuis des positions différentes, en arbitrant entre reproduction de certains héritages et émancipation de certains autres.

À l'heure où l'on se lasse de répéter le chiffre de plus de 50 % des exploitant·es qui partiront à la retraite d'ici 2030⁽⁴⁾, la SCTL démontre l'intrication de l'enjeu du renouvellement avec celui des règles d'accès au foncier. Aux côtés d'autres initiatives, il s'agit d'un exemple concret de ce que nous pourrions faire à plus grande échelle et défendre dans le cadre d'un projet politique alternatif.

Aujourd'hui, Terre de liens est l'acteur principal qui mène un travail remarquable sur ces thématiques, tant sur le terrain par le portage foncier que par le plaidoyer. Avec d'autres collectifs qui expérimentent la propriété d'usage comme Vivons Celles, Antidote, Foncier en communs et l'AFASC (Association de Défense des Biens de Sections), ils se réuniront prochainement dans l'Hérault à l'occasion des rencontres « Les villages ne se possèdent pas, ils s'habitent ». Leurs réflexions mériteraient d'être diffusées au sein du mouvement paysan afin de nous éclairer sur les manières dont nous pourrions mettre les alternatives foncières au cœur des débats politiques sur le monde agricole, comme ce fut brièvement le cas dans les années 1980.

Notes:

(1) Sur la SCTL:

Larzac! pièce de théâtre de Philippe Durand, Editions Libertalia, 2024.

Représentations: <https://compagnie1336.fr/evenements/>

Site internet de la SCTL: <https://larzac.org/accueil/un-territoire-organise/gestionfonciere/sctl>

(2) Sur la lutte du Larzac:

- *Tous au Larzac*, documentaire de Christian Rouaud, 2011

- *Larzac, fiistoire d'une résistance paysanne*, bande-dessinée de Pierre-Marie Terral et Sébastien Verdier - éditions Dargaud, 2024

(3) Le mouvement des Travailleurs Paysans a émergé dans les années 1970 notamment à l'initiative de Bernard Lambert. Il se démarque de la FNSEA en inscrivant la défense des agriculteurs dans la lutte des classes et le socialisme. Il s'agit d'un des soutiens essentiels de la lutte et de la SCTL: l'élaboration juridique de la SCTL se fait en étroite collaboration avec les conseillers techniques du syndicat qui défend sa propre vision politique des offices fonciers sans nationalisation. Le mouvement a contribué à la création de la Confédération Paysanne en 1987.

(4) INSEE *Les agriculteurs: de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes*, 2019

Pour aller plus loin:

Les paysans dans la lutte des classes, Benard Lambert, 1970

Histoire de la nouvelle gauche paysanne, Jean-Philippe Martin, 2005

SUD-SOLIDAIRES OUVRIER·E·S AGRICOLES

L'émergence d'un syndicat pour défendre les droits des travailleurs et travailleuses de la terre

830 000 salarié·es, souvent saisonnier·ères, invisibles derrière les chefs d'exploitation. Pendant que la FNSEA et la CR crient fort, les ouvrier·ères agricoles s'organisent dans le syndicat Sud Solidaires. Ils et elles apprennent leurs droits, exigent des fins de mois dignes et refusent de laisser le productivisme briser leurs corps. Une agriculture paysanne, mais sans domination et avec tous les travailleur·euses de la terre.

Alors que les colères paysannes se font entendre avec de plus en plus de force depuis 2024, il devient difficile d'ignorer l'existence des agriculteur·rices et la pénibilité de leur travail.

Mais la production agricole n'est pas uniquement le fruit du travail de ces agriculteur·rices ou chef·fes d'exploitations, c'est aussi celui de toutes les salarié·es de ce secteur, beaucoup moins visibles dans le débat public. Devant cette invisibilisation et des conditions de travail parfois bien en deçà de la légalité, de nombreux·ses salarié·es agricoles s'organisent, se rencontrent, se syndiquent et à leur tour, se font entendre.

Nous sommes aujourd'hui 830 000 salarié·es déclaré·es du secteur agricole ⁽¹⁾ - pour environ 430 000 patron·nes - avec des réalités de travail bien différentes, mais souvent précaires car saisonnières. La taille et la récolte des arbres fruitiers et des vignes, la traite et la transformation du lait dans les élevages, la garde des troupeaux pour les élevages estivants, les plantations et récoltes dans les jardins maraîchers, sont autant de pics de travail qui rendent le travail saisonnier indispensable au fonctionnement des fermes. Une fois ces tâches accomplies et nos corps usés, nos contrats saisonniers se terminent, et il est souvent difficile de joindre les deux bouts jusqu'à la saison prochaine.

Tandis que le nombre de chef·fes d'exploitation est en chute libre, nourrissant la concentration de la propriété foncière dans les mains de quelques un·es, la proportion de main-d'œuvre salariée augmente. On assiste à une séparation grandissante entre celles et ceux qui détiennent le capital et la terre, et les autres qui fournissent le travail. C'est particulièrement visible dans certains secteurs comme le maraîchage industriel, l'arboriculture ou la viticulture. Les scandales

concernant les mauvais traitements vis-à-vis des travailleur·euses, parfois en situation d'exil, sont désormais récurrents dans ce type d'exploitation. Avec d'un côté la disparition des petites fermes, et de l'autre l'agrandissement de celles qui perdurent, ces situations risquent d'être de plus en plus courantes.

LA LUTTE DES OUVRIER·ÈRES AGRICOLES S'ORGANISE

Face à ces constats, et partant d'une trop faible syndicalisation des ouvrier·ères agricoles, de nombreux groupes se sont formés ces dernières années en Haute Garonne, dans le Jura, en Drôme-Isère, en Bretagne, dans le Tarn, dans le Béarn et en Île-de-France, et constituent désormais des branches agricoles du syndicat Sud Solidaires. À noter également la syndicalisation importante des gardien·nes de troupeaux, notamment au sein de la SGT-CGT, en particulier en Isère, dans les Alpes du Sud, dans les Cévennes et en Ariège.

On y discute de nos contrats de travail, de prime de précarité, des paliers de rémunération qu'on aimerait faire valoir, des équipements de travail fournis, de la rémunération des jours fériés, des relations humaines et hiérarchiques qui se mêlent souvent, etc. On apprend à mieux connaître nos droits, pour faire respecter ceux qui existent et en acquérir de nouveaux.

Si ce mouvement d'ouvrier·ères agricoles est relativement récent en France métropolitaine, il convient de visibiliser le combat - bien plus ancien - des travailleur·euses agricoles des territoires ultra-marins. Depuis plus de 20 ans, les militant·es martiniquais·es du COAADEP (Collectif des Ouvriers Agricoles et de leurs Ayants-Droits Empoisonnés aux Pesticides) luttent pour obtenir la réparation du préjudice moral et physique causé par l'empoisonnement de leurs sols et de leurs corps au chlordécone, la reconnaissance et l'indemnisation de toutes les maladies professionnelles liées à cet empoisonnement, mais également la dépollution des sols et la fin de la monoculture de la banane.



LE COMBAT POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE, NOTRE MOT À DIRE

Nous nous opposons frontalement au modèle d'agriculture productiviste capitaliste, soutenu par les pouvoirs publics et le syndicat agricole majoritaire (FNSEA). Ce modèle met de nombreux travailleur.euses de la terre dans une situation de détresse intenable et laisse le champ libre à la montée d'idées corporatistes et racistes - représentées par la CR - qui n'ont pas d'issue.

Au contraire, nous défendons un modèle agricole qui produit une nourriture de qualité pour nourrir les humain-es, qui enrichit les sols, protège les cours d'eau et prend soin de toutes les habitant-es de la terre. C'est également le modèle que défend la Confédération paysanne, un syndicat de chef.fes d'exploitation qui se trouvent bien souvent être nos patron.nes. Nous refusons pourtant de taire le rapport de subordination qui nous lie à nos patron.nes et affirmons que la lutte pour une agriculture paysanne doit se faire avec toutes les travailleur.euses de la terre, salarié-es y compris.

Car quel que soit le bord politique de nos patron.nes, nous baignons dans une culture du travail qui considère comme normal de faire des heures gratuites, de porter des charges trop lourdes qui abîment nos corps, de prendre le risque de se blesser à cause d'un matériel inadapté ou défectueux, de tomber malade à cause des produits qu'on utilise.

Nous questionnons cette culture, bien ancrée dans le monde rural, qui pousse à se faire mal pour se faire bien voir. Comment lutter pour de meilleures conditions de travail et de rémunération quand on sait que nos patron.nes sont aussi en situation de précarité? Quand on abîme nos corps pour nourrir la société, comment la société prend-elle soin de nous en retour? Comment on articule la lutte pour un modèle agricole paysan et la lutte des classes entre les travailleur.euses agricoles salarié-es, entre les « petit-es » patron.nes, les grand-es exploitant-es et les agro-industriels?

Sur le chemin de nos revendications salariales, on crée des ponts avec d'autres organisations de notre territoire qui luttent pour l'agriculture paysanne, l'écologie et la justice sociale. Ces alliances enrichissent nos réflexions et font émerger de nouvelles perspectives de lutte, pour une agriculture qui n'abîme ni la terre ni nos corps.

Quelques camarades de Sud Agri

Tu es salarié.e agricole et tu souhaites nous contacter? Pour rejoindre un groupe local existant, pour en créer un nouveau, pour partager un témoignage, pour chercher du soutien, etc.

Contacte-nous: agriculture.info@listes.solidaires.org

Note:

(1) Les chiffres utiles de la MSA, édition 2025.
Accès: statistiques.msa.fr

LOGÉ, NOURRI, MAIS EXPLOITÉ

Les ambiguïtés d'un contrat au SMIC sur une ferme familiale

Un témoignage éclairant sur les tensions complexes entre ouvriers et patrons lorsque la relation franchit la frontière de la dimension personnelle. Entre affection et exploitation, entre espoirs de reprise et ruptures inévitables, le logement sur place, les repas partagés et les « services rendus » deviennent peu à peu un terrain où se multiplient les heures non rémunérées. Puis une décision : partir. À travers cette expérience se révèle une réalité où la question des statuts ne suffit plus à rendre compte des rapports de pouvoir.

Les saisons agricoles s'enchaînent après l'obtention de mon BPREA, je découvre le rythme saisonnier dans différents milieux. Les vendanges sont très joviales, la récolte des pommes est beaucoup plus sérieuse, un petit détour dans une pépinière pendant l'hiver me permet de le passer au chaud et je finis par partir sur une saison longue en maraîchage.

Elle va se dérouler sur une exploitation de 7 ha de maraîchage avec un atelier de poules pondeuses. Mon choix s'est porté sur cette ferme après plusieurs échanges avec le couple de patrons et d'autres fermes. Elle propose le logement et la nourriture, ce qui constitue un réel avantage à mes yeux. Les salaires sont tous les mêmes et ne sont pas franchement négociables. La part allouée à la masse salariale dans les exploitations agricoles est souvent trop faible par rapport au travail qu'il y a à fournir.

Après signature de mon contrat, je m'engage à travailler 25h par semaine avec un salaire au SMIC, un logement tout au long de la saison et mes repas pris en charge.

Pour se connaître, on s'organise un premier repas avant que le contrat ne débute. Je me familiarise avec les lieux - une grande maison encombrée et en travaux pour le moment - et les personnes, un couple de cinquantenaires plutôt sympathiques. On m'explique que je vais devoir dormir soit dans un mobile-home soit dans une caravane attenante à la maison. Mon choix se porte sur la caravane, plus petite, mais qui sera à l'ombre à certains moments, et j'aurai bien besoin de frais lorsque le soleil va taper en été.

Les premières semaines commencent, le rythme est encore calme, ça me permet de me remettre

dedans tranquillement après deux mois de chômage. Au fur et à mesure que les semaines passent, il s'intensifie. Pour pallier l'augmentation de travail, un collègue arrive en renfort mais il ne reste pas plus d'une semaine.

Les patrons échangent avec moi car ils envisagent de créer un GAEC pour pouvoir transmettre la ferme. Je comprends vite qu'ils fondent beaucoup d'espoirs sur moi. Mon objectif n'étant pas de reprendre cette ferme, ma décision va amorcer un début de conflit.

En parallèle, une nouvelle personne arrive en poste sur la ferme et le travail s'intensifie. Les horaires augmentent petit à petit et le 25h se transforme en un 35h, voire plus. Des discussions houleuses commencent à se mettre en place à propos des horaires de travail. Les heures supplémentaires s'accumulent, mais ne sont pas rémunérées. Nous mettons en place un moment d'échange chaque mardi matin pour que l'on puisse aborder des points comme les tâches à réaliser dans la semaine et les divers problèmes qui commencent à s'installer.

Je vis sur place, et petit à petit, en dehors de mes horaires de travail, je dois participer à la vie de la ferme (rentre les poules le soir, couper l'irrigation, emmener des produits chez des producteurs pour les vendre, etc.) mais tout cela n'est pas comptabilisé dans mes heures et je sens que cela se fait comme un service rendu et devient naturel. Avec ma collègue, nous posons des limites pour cadrer les moments où nous sommes disponibles pour faire des heures en plus, et nous réussissons à obtenir des patrons qu'ils nous paient 10 € par heure supplémentaire, de la main à la main.

Nos accords ne vont pas tenir longtemps car la charge de travail s'intensifie et le stress monte du côté des patrons. Finalement, les heures supplémentaires se font tous les jours et lorsque nous refusons, nous avons des remarques comme « vous avez choisi l'agriculture, tout le monde sait que les horaires ne sont pas respectés dans ce milieu et en plus on est sympa, on vous les paie ».

Le couple de patrons m'a demandé de reprendre la ferme, tout en demandant un investissement supérieur à ce pour quoi nous étions rémunérées. Au travers de « services rendus », les heures supplémentaires s'étaient lourdement accumulées et les tensions étaient montées de part et d'autre. Nous avons de chaque côté des revendications compréhensibles, mais ma décision a été de partir car je ne trouvais pas de solution.

EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Cultiver la terre, c'est l'occuper, c'est résister



Sous les oliviers de Cisjordanie, la récolte n'est jamais seulement un geste agricole. Récit croisé d'un paysan palestinien et d'une internationaliste française venue pour la campagne de solidarité de la récolte 2025. Entre sécheresse et violences coloniales, cultiver la terre devient une manière de tenir, collectivement.

Une image, celle du petit-déjeuner familial sous des oliviers centenaires, à la pause de 10h entre deux sessions de récoltes d'olives. On mange les légumes de leur jardin, du *zaatar*⁽¹⁾ sauvage et de l'huile d'olive de la saison dernière. C'est vendredi, les enfants n'ont pas école, ils grimpent au sommet de l'olivier et participent à leur rythme à la pluie d'olives qui tombent sur les bâches sous l'arbre. On chante et on se fait des blagues. On fait ce que font depuis des centaines d'années les familles palestiniennes tous les ans à la même période. On reste en alerte, car nous ne sommes pas loin d'un *outpost*⁽²⁾, une nouvelle colonie dont les membres viennent agresser les familles palestiniennes. Ce jour-là, les colons ne sont pas venus, c'est une bonne journée.

Cette année 2025, le fruit de la récolte des olives est faible et inquiétant. Le manque de pluie a divisé les rendements par deux, voire trois, en comparaison avec les bonnes années. C'est aussi la saison la plus violente à ce jour. Les colons et l'armée d'occupation n'ont cessé de réprimer les paysan·nes et de s'en prendre à leurs ressources. Olives volées, oliviers centenaires voire millénaires arrachés ou brûlés, paysan·nes arrêté·es, battu·es et déplacé·es, tracteurs volés, fermes incendiées. On ne vous apprend rien ; cette violence n'est pas récente, mais elle s'aggrave. Et la violence coloniale s'attaque stratégiquement et impitoyablement à la paysannerie, source d'autonomie palestinienne.

À Farkha, un village au nord-ouest de la Cisjordanie, le conseil municipal a choisi de résister en se préparant au pire. Ils concentrent leurs efforts sur leur sécurité face aux attaques quotidiennes et sur l'autonomie du village s'il venait à être isolé. Environ 900 barrières et barrages cisèlent la Cisjordanie et, en moins d'une heure sur une décision de l'occupant, la Cisjordanie peut être complètement fermée et les villages se retrouver isolés les uns des autres. La colline d'Al-Giza marque l'entrée du village, et sa proximité avec l'outpost la rend particulièrement exposée aux harcèlements des colons et aux tentatives d'annexion des terres et des fermes. Le conseil du village agit donc beaucoup sur cette colline. À titre d'exemple, récemment, les paysan·nes propriétaires de terres sur la colline ont reçu par une organisation agricole palestinienne des graines de bika à cultiver sous leurs oliviers. Cette initiative permettra à plus de paysan·nes d'occuper ces terres et sur des saisons distinctes de celles des oliviers, donc une présence sur les terres plus fréquente. Les paysan·nes cultivateur·ices ont choisi la céréale bika pour nourrir leurs animaux et s'autonomiser sur leur approvisionnement. En effet, les éleveurs et éleveuses palestinien·nes subissent d'importantes restrictions de déplacement qui perturbent l'alimentation de leurs troupeaux et les rendent dépendant·es de ravitaillements extérieurs en son, foin ou maïs - extrêmement coûteux car soumis à la double taxation israélienne et palestinienne. Par exemple, à Massafer Yatta dans le sud d'Hébron, les éleveur·euses voient deux fois par semaine les troupeaux des colons paître sur leur montagne en sachant que leurs propres animaux n'en ont pas le droit. Une provocation parmi d'autres. À Farkha, les troupeaux n'ont accès qu'à une partie de la vallée, qui est donc rapidement en surpâturage et en quantité insuffisante. L'un des éleveurs d'Al-Giza n'ose pas sortir ses bêtes de sa ferme de peur de se les faire voler par les colons, comme ça a déjà été le cas à proximité de Jéricho.



Une journée de labour et semailles est décidée mi-décembre pour regrouper plusieurs paysan.nes sur la colline d'Al-Giza et faire face collectivement aux potentielles attaques. Cette stratégie d'auto-défense est pratiquée afin de se rassembler à plusieurs sur leurs terres. D'ailleurs, tous les soirs, quand la météo le permet, quelques fermiers et fermières se retrouvent pour boire le thé et le café, une manière joyeuse et solidaire d'occuper la terre et de montrer aux colons qu'ils et elles ne partiront pas. Et ce jour-là, de nouvelles têtes travailleront la terre; un autre message aux colons: les *felahin*⁽³⁾ palestinien.nes sont endurant.es et uni.es dans leur lutte.

Cette journée démarre pourtant mal, à 6h30, par un réveil brutal suite à l'annonce de la présence de colons aux abords du village. Ils sont une quarantaine à arpenter les terres, probablement pour repérer le territoire et préparer leurs futurs actes de vandalisme ou d'annexion des terres. Très vite, plusieurs habitant.es se réveillent pour les prendre en vidéo et leur faire comprendre qu'ils ne sont pas les bienvenus. Ils repartent mais vandalisent au passage une tombe sur leur chemin et arrachent le drapeau palestinien qui planait au-dessus du terrain de foot. On poursuit la journée en se retrouvant à Al-Giza; ils ne ruineront pas cette journée.

Sous les oliviers, les mules avancent avec difficulté, tractées par les paysan.nes harassé.es. Une fois la terre préparée, ils et elles sèment les céréales qui seront moissonnées cinq mois plus tard, en mai. Ce projet, c'est l'occasion pour certain.es paysan.nes de semer pour la première fois depuis 20 ans. On nous explique que ces vingt dernières années, iels ont dû quitter le travail de la terre, pas assez rémunérateur, pour aller trimer dans les colonies ou en 48⁽⁴⁾. C'est un véritable enjeu de faire revenir les paysan.nes à leurs terres, tant iels sont la cible

des colons dès qu'ils entrent sur leur parcelle et parce que l'agriculture n'amène pas de revenus suffisants.

Ce projet de polyculture céréales-oliviers est donc l'une des formes de résistance mise en place par les paysan.nes, autant pour occuper leurs terres par leur présence et leurs cultures, que dans la reconquête de leur souveraineté alimentaire, pour eux-mêmes et pour leurs bêtes. Dans un contexte aussi incertain, les paysan.nes de Cisjordanie sont obligé-es de se regrouper pour concevoir et faire vivre des modèles durables au service de leur autonomie. Comme iels disent: « perdre espoir est un privilège que nous n'avons pas, alors nous cultivons notre nourriture et nous récoltons notre résistance ».

NDLR: Depuis l'élargissement de la guerre israélienne contre le Liban et l'Iran, les colons se déchainent encore davantage, quotidiennement, contre les populations palestiniennes en Cisjordanie, notamment contre les agriculteur-ices afin de leur voler leurs terres. Ces attaques se font avec la complicité de l'armée israélienne, dans un contexte d'impunité internationale.

Notes:

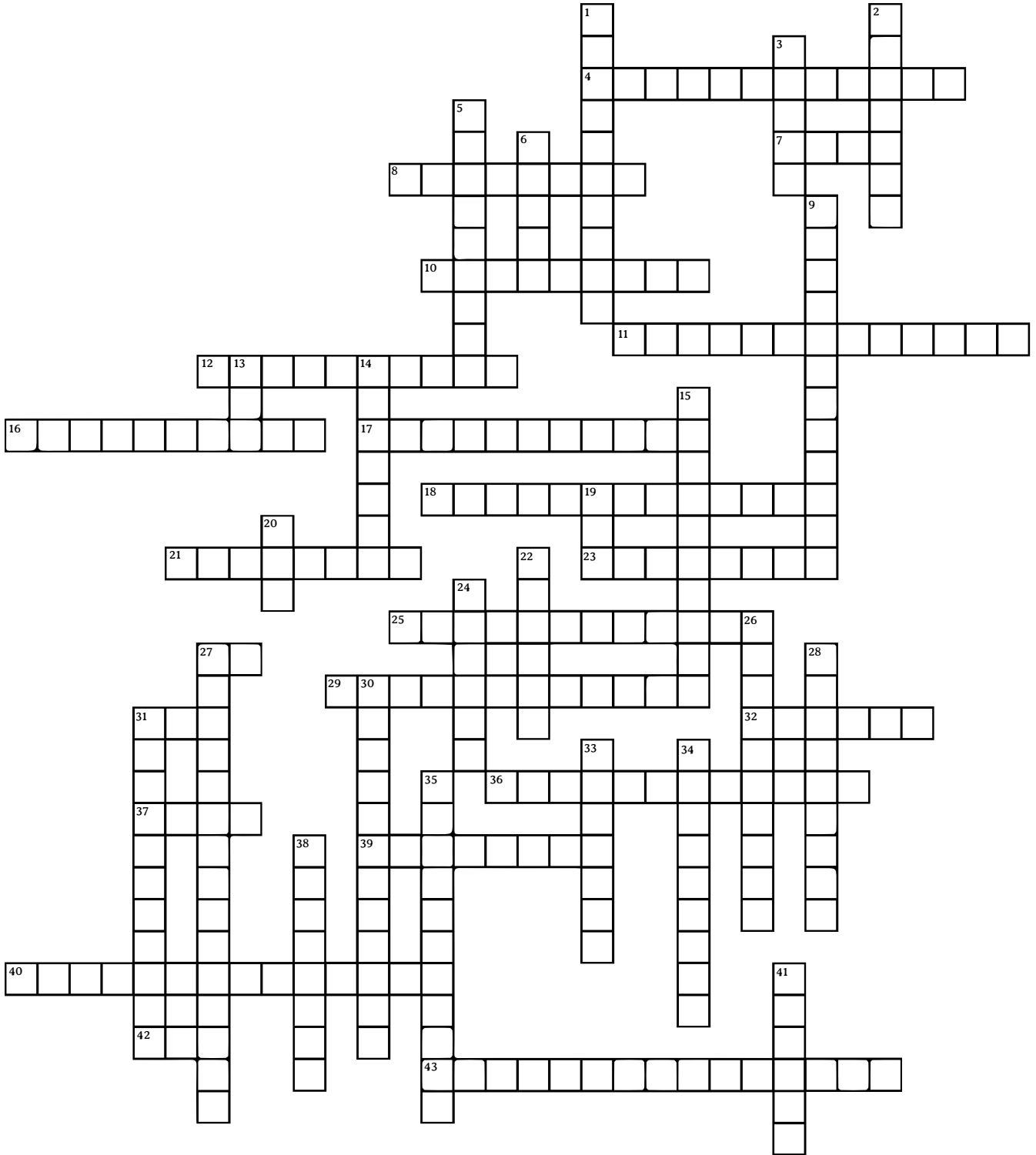
1. *zaatar*: mélange d'épices et d'aromates (thym, sumac et graines de sésame) central dans la cuisine du Moyen-Orient, particulièrement en Jordanie, au Liban, en Palestine et en Syrie.
2. *outpost*: nouvelles colonies occupées par des colons ultra-violents et fanatiques. Aucune colonie en Cisjordanie n'est légale au regard du droit international mais celles-ci ne le sont même pas au regard de la législation israélienne.
3. *felahin*: paysan.nes en arabe.
4. 48: appellation pour parler des territoires occupés en 1948 après la Nakba.

Vertical

1. Immunité des bestioles face aux pesticides et capacité du peuple à se soulever.
2. Beaucoup sont tombés dedans.
3. On la vénère ou l'empoisonne.
5. Limite la pratique du spore.
6. Géant de l'agrochimie, dont les origines remontent aux heures sombres des années 40, quand ils expérimentaient sur les populations de détenus dans les camps comme sur les cultures.
9. Poison de guerre produit par Monsanto et Dow Chemical, lancé sur les populations vietnamiennes pour détruire la jungle. Responsable aujourd'hui encore de milliers de cancers, de malformations et de souffrances humaines.
13. Préfixe de la nature comme du capital.
14. Engrais faits maison anti-chimie.
15. Produit chimique pour éliminer les nématodes dans le sol.
19. Génétique maquillée en avancée (cf. article OGM).
20. Modifié pour pousser et encaisser.
22. Fléau qui prolifère, souvent dans les sillons de profits mortifères.
24. Trace persistante de poison.
27. Quand les substances toxiques s'accumulent dans les organismes, souvent via la chaîne alimentaire.
26. Molécule active d'un des herbicides les plus utilisés.
28. Certains les utilisent pour « nettoyer ».
30. Réponse révee aux poisons.
31. Utilisation de prédateurs naturels ou de substances d'origine biologique pour prétendre à une agriculture « verte » tout en continuant de vendre des produits chimiques en arrière-plan.
33. Extermine tout sur son passage, sauf les profits de l'industrie.
34. Contamination des sols, de l'eau et de l'air par des substances chimiques.
35. Poison sous dérogation de l'État français symbole du colonialisme chimique aux Antilles.
38. Alternance des cultures pour préserver la terre.
41. Démarche concrète pour une lutte fertile.

Horizontal

4. Participent à une campagne d'actions contre les pesticides.
7. Sentiment face aux géants de l'agrochimie.
8. Fusion-éclipse avec Bayer qui perpétue son héritage de destruction.
10. Insecticide pour micro-monstres.
11. Dits d'origine naturelle, souvent dérivés de plantes ou de micro-organismes, vantés par les vendeurs de mort pour peindre en vert leur business.
12. On passe à l'action pour leur disparition.
16. Insecticide tiré des fleurs appliqué sur les buis.
17. Répétition verte aux tristes paysages qui épuise la terre, souvent couplée à la chimie.
18. Abeilles et insectes font le boulot.
21. Géant de l'agrochimie, de la privatisation du vivant et du greenwashing, dont on ne veut ni ici ni ailleurs.
23. Mesure de la dangerosité d'un pesticide pour les organismes vivants.
25. Peindre en vert pour plus de billets verts.
27. Protéines produites par certaines cultures génétiquement modifiées pour être résistantes aux insectes (cf. article OGM).
29. Variété du vivant menacée par les poisons et l'agro-industrie.
31. Label qui rassure.
32. Papillon importé d'Asie mangeur de buis.
36. Quand écologie rime avec agriculture.
37. Les pesticides c'est ...
39. Réduction de la concentration d'un pesticide dans un liquide.
40. Chimie déguisée en santé végétale, rien ne va dans ce mot.
42. Graines en colonne.
43. Abération tueuse d'abeilles, défendue par le lobby de l'agro-industrie et les betteraviers indus, alors que des alternatives existent.



CORRESPONDANCES PAYSANNES A BESOIN DE VOUS !

Constituer des points relais

C'est déjà le 4e numéro de notre revue et des milliers d'exemplaires ont circulé dans des fermes, sur les blocages et durant les manifs. Tout cela a été possible grâce à une formidable autogestion de la diffusion que nous souhaitons développer et pérenniser. Pour permettre au discours paysan et résistant de toucher toujours plus de personnes, et en particulier davantage d'agriculteurices, nous avons besoin de nouveaux points relais : des personnes ou des lieux prêts à recevoir quelques dizaines d'exemplaires afin que les futur-es lecteurices puissent y trouver nos prochains numéros. Alors si vous souhaitez participer à faire vivre la revue Correspondances paysannes, écrivez-nous : correspondances-paysannes@systemli.org

Organiser des soirées Correspondances paysannes

Notre ambition avec cette revue, c'est de toucher un maximum de paysan·nes, bien au-delà de nos cercles habituels. Et pour ça, rien ne vaut encore le bouche-à-oreille et les liens de confiance. Alors retrouvons-nous dans des fermes, écoles d'agriculture ou AMAP autour d'une soupe et d'un verre pour présenter et diffuser les prochains numéros de Correspondances paysannes. Ces soirées peuvent être un vrai moyen de tisser des réseaux locaux. Éventuellement, nous pourrions peut-être donner des coups de pouce logistiques ou de com pour ces petits événements.

Soutenir financièrement la revue

CP est distribuée gratuitement et son modèle de rédaction et de diffusion est autogéré. Le but : rendre nos numéros accessibles au plus grand nombre. Mais tout cela n'est possible que par des dons que nous recevons de personnes qui souhaitent faire vivre une parole paysanne résistante et solidaire. Si vous souhaitez, vous aussi, faire un don à la revue, vous pouvez l'envoyer directement en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/association-pour-la-defense-des-terres/formulaires/5>



*Trois fois rien,
c'est déjà quelque chose,
merci de votre soutien!*



La revue en ligne

Retrouvez tous nos articles et tous les numéros des Correspondances Paysannes
en PDF sur notre site : **Correspondances paysannes**

Et ce n'est pas tout : une carte est en préparation sur le site afin de trouver facilement tous nos
points de relais publics, avec leurs adresses et horaires d'ouverture.



**CORRESPONDANCES
PAYSANNES**

—

**BULLETIN N°4
ÉTÉ 2026**